

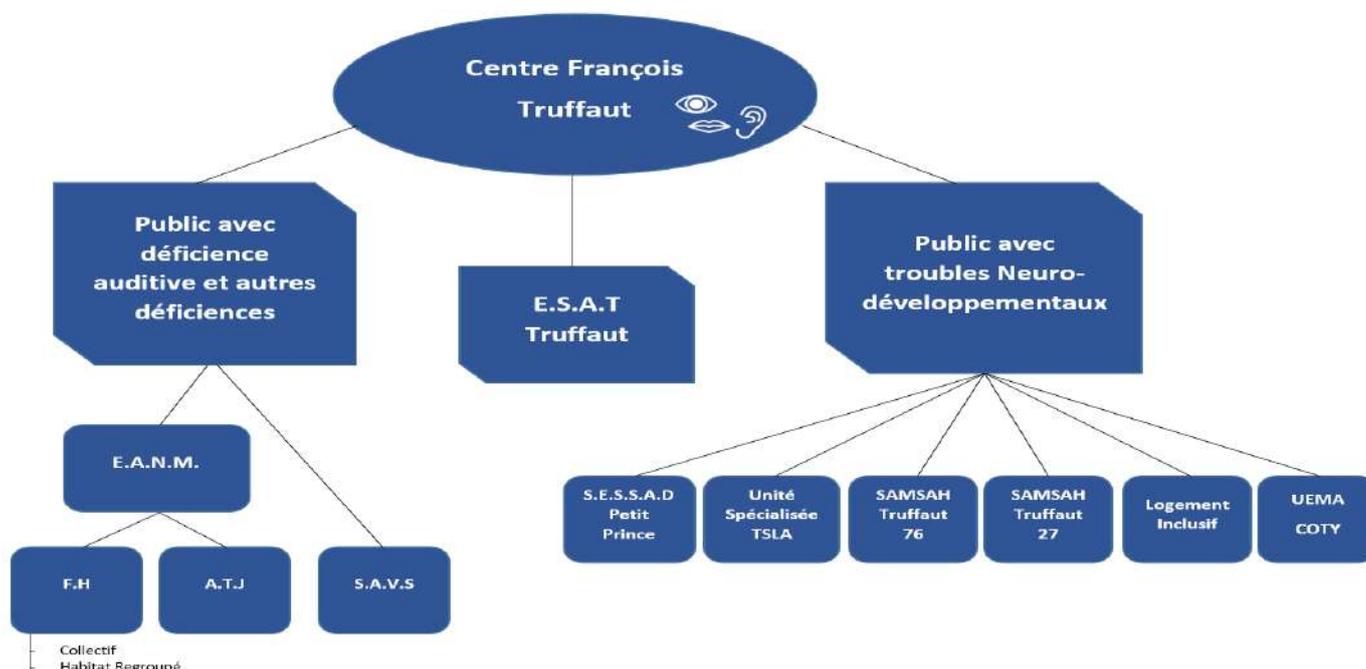
RAPPORT D'ACTIVITÉ CFT 2024



Contenu

I. Activité et population accueillie	4
A. L'activité – données globales	4
➔ EANM	7
➔ SAVS.....	8
➔ ESAT TRUFFAUT.....	11
➔ Les SAMSAH.....	15
➔ Le Logement Inclusif, dispositif expérimental	22
➔ Unité TSLA.....	24
➔ SESSAD Petit Prince	27
➔ UEMA	31
II. Vie du service	34
A. Les actions construites avec le public	34
B. Les actions de proximité ancrées sur le territoire.....	39
C. Les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels, ainsi que le développement durable	44
D. Les actions de gouvernance basées sur la participation des publics et sur la démarche qualité.....	44
Conclusion : Perspectives	54

CENTRE FRANÇOIS TRUFFAUT



S.A.M.S.A.H. : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
 S.A.V.S. : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
 S.E.S.S.A.D. : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

U.E.M.A : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
 F.H. : Foyer d'Hébergement
 A.T.J. : Atelier de Jour
 E.S.A.T. : Établissement et Services d'Aide par le Travail
 E.A.N.M. : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

L'année 2024 a été marquée par l'évaluation externe de l'ensemble des unités qui composent le CFT. Le Service fût le premier à être évalué, avec un considérable travail de préparation et de mobilisation des équipes sur une période déjà dense. La collaboration entre les différentes unités et l'équipe de direction a permis de mener à bien cette expérience. A partir du compte rendu, l'équipe de direction a déterminé un plan d'action, qui par la suite est à mettre en place avec les équipes et les fonctions supports de l'IDEFHI.

Le bilan est positif et met en avant une belle qualité d'accompagnement ; les équipes ressortent plus motivées et engagées dans leur mission.

En parallèle, le Centre François Truffaut poursuit son adaptation sur les dispositifs, toujours dans une volonté d'amélioration continue du service rendu aux usagers, avec notamment :

- La réponse aux appels à manifestation d'intérêt lancé par l'ARS
- La poursuite du plan de transformation de l'ESAT
- Des groupes de travail en vue de la création d'un pôle TND
- L'arrivée d'une nouvelle Adjointe de Direction, Mme Laurence DUBOC

I. Activité et population accueillie

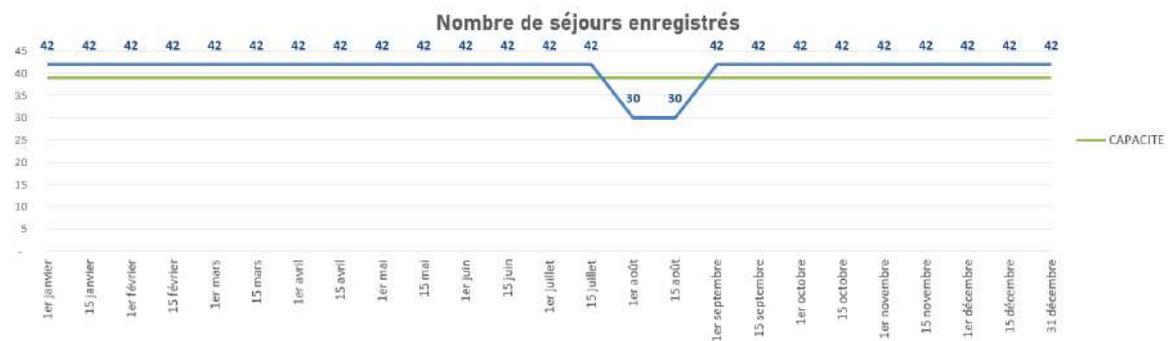
A. L'activité – données globales

Handicap Enfant : 3 unités

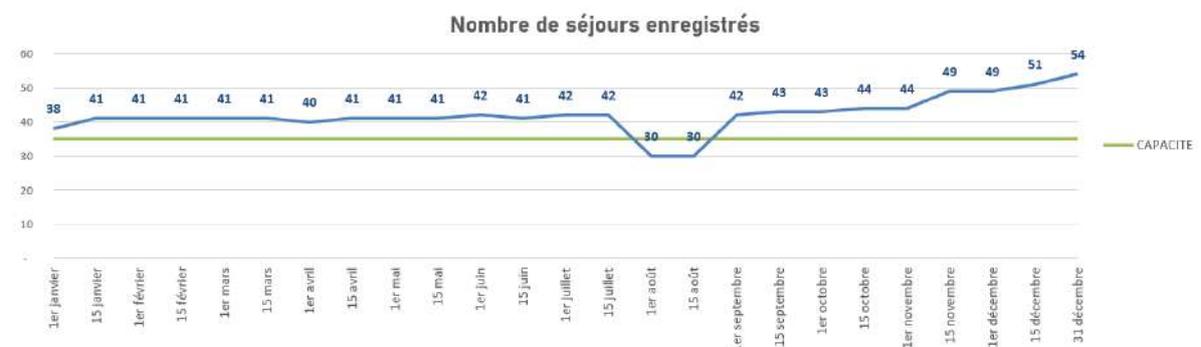


113 jeunes accompagnés sur 81 places
Moyenne d'âge sur les 3 unités enfants : 9 ans

Unité TSLA



SESSAD Petit Prince

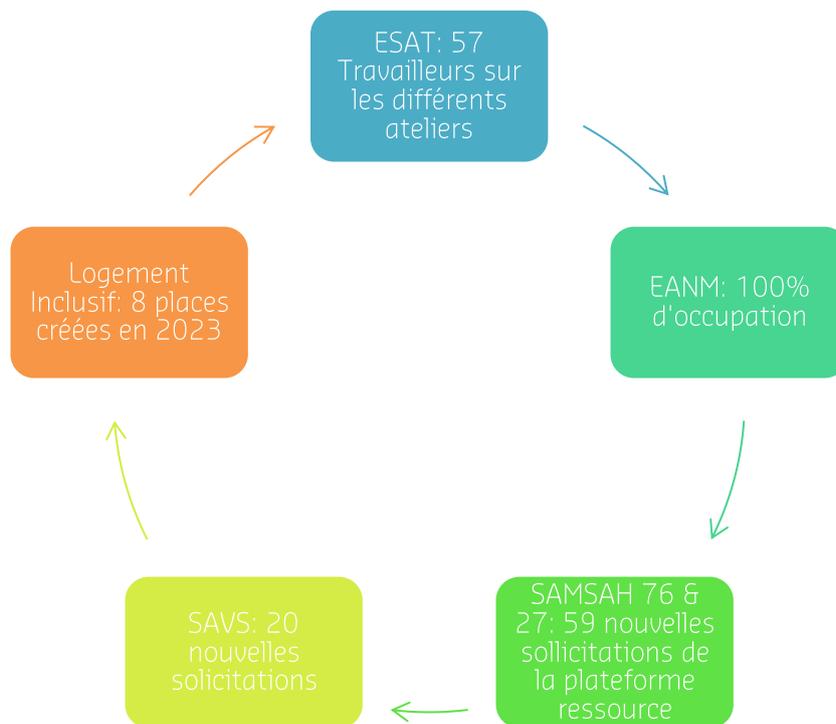


UEMA Coty



Le CFT poursuit l'adaptation de ses accompagnements en augmentant sa file active et en consacrant un temps défini pour la gestion de la liste d'attente.

Handicap Adulte



L'année 2024 a confirmé l'intérêt de la mise en place des plateformes ressources au sein des unités. Elles ont permis de répondre à 59 nouvelles sollicitations.

Les équipes éducatives, paramédicales et administratives sont mobilisées sur l'ensemble des unités afin d'apporter le meilleur accompagnement possible et le plus adapté aux usagers.

Grâce à l'investissement de chacun, les procédures d'admissions et les dossiers usagers sont traités avec efficacité.

B. L'activité – par prestation des accueils et accompagnements réalisés

→ EANM

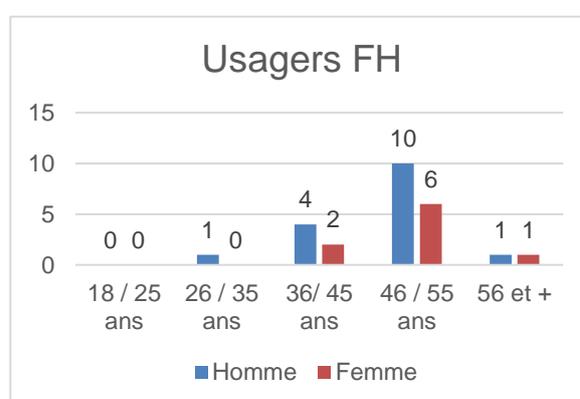
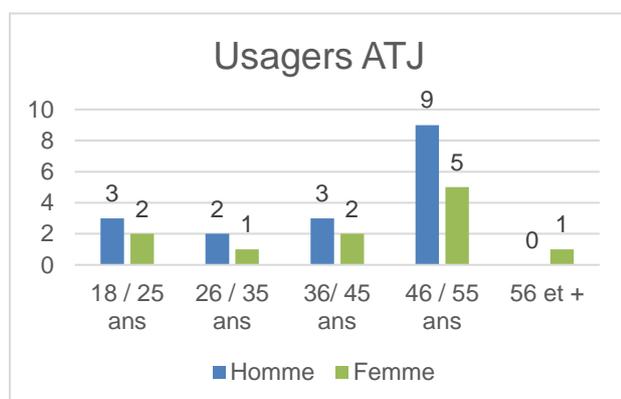
1. Les habilitations et le taux d'occupation par unité



La place de répit permet aux aidants familiaux de pouvoir avoir un répit dans leur accompagnement au quotidien mais aussi de travailler certains axes tels que l'autonomie.

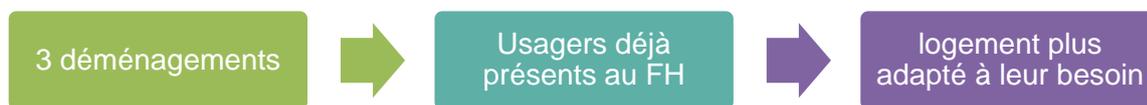
Les accueils en répit ont été interrompus pour tous les adultes externes à partir de l'été en raison d'importants travaux de remise en état de toute la tuyauterie au FH et un changement de SS¹ ont été programmés et ont nécessité de conserver cette chambre pour les pensionnaires habituels.

2. L'âge et part femmes et hommes



¹ Système de Sécurité Incendie

Constat : la perte d'autonomie au quotidien oblige un changement de pratique pour les éducateurs avec un accompagnement plus soutenu et beaucoup individualisé : le nombre de consultation a été multiplié par 2,5 et les professionnels ont assurés près de 289 rendez-vous médicaux. La mise en place d'emploi du temps adaptés a été faite pour plusieurs adultes à l'ATJ.



4. Public



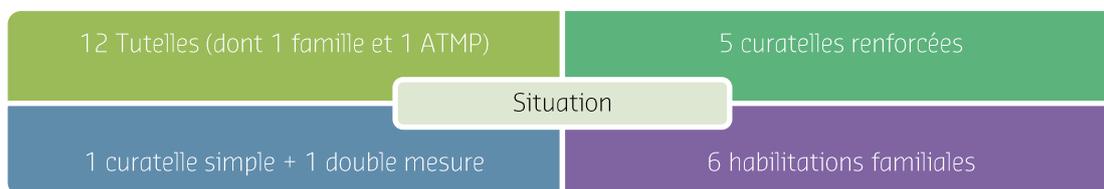
La répartition par activités de journée :

- 5 personnes : ESAT plein temps (4 ESAT IDEFHI et 1 ESAT du Cailly)
- 2 personnes : mi-temps ESAT et ATJ
- 18 personnes : ATJ

Compte tenu du vieillissement de la population qui engendre davantage des soucis de santé, des difficultés dans les déplacements et une fatigabilité croissante mais aussi face à des problèmes psychiatriques, il faut parfois adapter et/ou alléger le planning et les activités de certains. Un travail sur le vieillissement a été entrepris en lien avec la coordonnatrice de parcours et la psychologue du service.

Le constat actuel nous amène à poser les premiers jalons d'un nécessaire ré-équilibre dans les orientations en terme de sortie (FAM – EHPAD) mais aussi entre le foyer d'hébergement diffus et collectif.

5. Mesure de protection et situation familiale



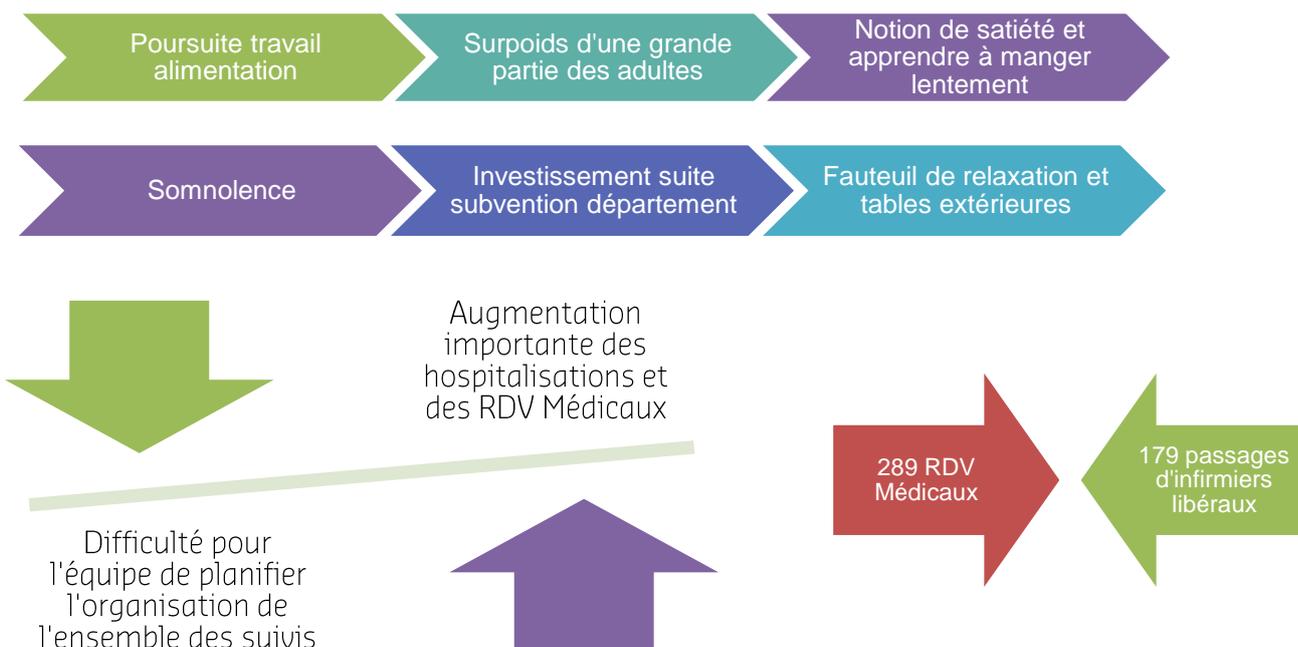
Sur les 12 personnes vivant à l'année au foyer d'hébergement collectif, 7 ont des relations familiales régulières (chaque WE, tous les 15 jours ou une fois par mois). Certains adultes domiciliés au FH de Déville ont encore de la famille proche, les rencontres se font sur les temps de week-end end soit au domicile familial ou au domicile du résident.

L'équipe a accompagné une adulte aux funérailles de son conjoint à Canteleu.

A l'ATJ, seuls 8 adultes sont accueillis en dehors du FH, les liens familiaux sont réguliers, ainsi qu'avec leur mandataire.

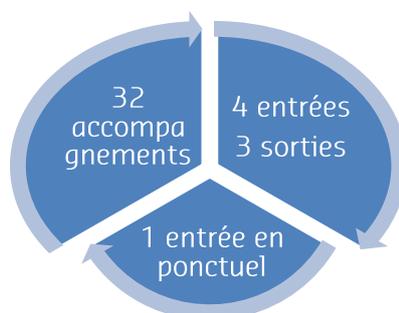
→ 2024 pointe encore une fois les difficultés de maintien des liens de par le vieillissement tant des usagers que de leurs familles.

6. La santé



→ SAVS

1. Les habilitations et les mouvements

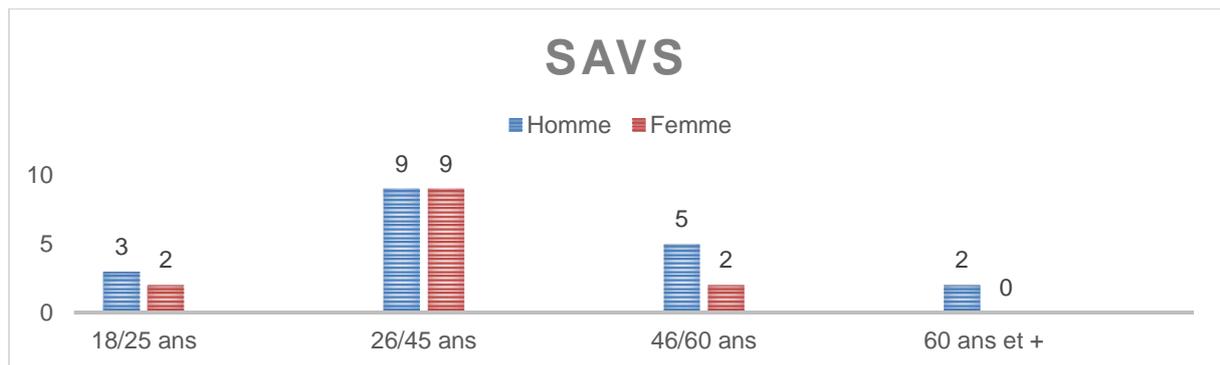


En 2024, 18 personnes ont pris contact avec le SAVS dans le cadre de la plateforme et elles ont été reçues dans nos locaux.

Sur les 18 personnes reçues :

- 4 ont signé un contrat d'accompagnement de 6 mois pour évaluations
- 10 sont sur liste d'attente
- 2 sont finalement accompagnées par un autre SAVS
- 1 ne souhaite plus d'accompagnement car son projet de vie a changé (elle a déménagé et vie en couple).
- 1 aucune décision n'est prise : en attente de documents complémentaires

2. Le public



PHV (Personne Handicapée Vieillissante) :

Le sujet est abordé et fait l'objet d'une préoccupation importante du service. Les effectifs montrent que certains adhérents atteignent un âge où apparaissent progressivement des difficultés croissantes en lien avec les conséquences de pathologies. Ces conséquences impactent leur capacité d'agir, leur indépendance, et peuvent à terme les mettre en difficultés voire en danger.

Un travail de réflexion s'est mis en place déjà en 2024 et devra s'intensifier en 2025.

➔ 8 adhérents sur 32 (soit 25 % des effectifs du SAVS) sont concernés par la thématique « PHV » ou des suivis spécifiques nécessitant des intensités d'accompagnement importantes.

Des propositions alternatives d'accompagnement, une préparation au changement, la participation à la mise en place de SAAD², autant de nouvelles actions à envisager en 2025.

² Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

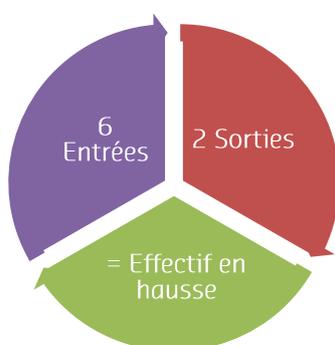
→ ESAT TRUFFAUT

1. Les habilitations



Le nombre de jours d'absences évolue par rapport à 2023. On note une diminution du nombre de jours d'absence relatifs à des accidents de travail mais une importante hausse des arrêts maladie et des absences injustifiées.

2. Le nombre d'entrées et de sorties



Après une ou plusieurs périodes de stages, 8 personnes ont exprimé leur souhait d'intégrer l'ESAT. La commission a répondu favorablement pour 5 candidatures.

- Un travailleur a été accueilli à l'atelier boulangerie
- 4 travailleurs ont été accueillis à l'atelier horticulture et maraichage

Suite au plan de transformation et des nouveaux dispositifs associés, l'ESAT a accueilli, dans le cadre du « droit au retour » un travailleur de l'horticulture qui, partis en milieu ordinaire en 2023 en contrat PEC³, a souhaité revenir à l'ESAT.

Cette année, 2 travailleurs ont mis fin à leur accompagnement ESAT.

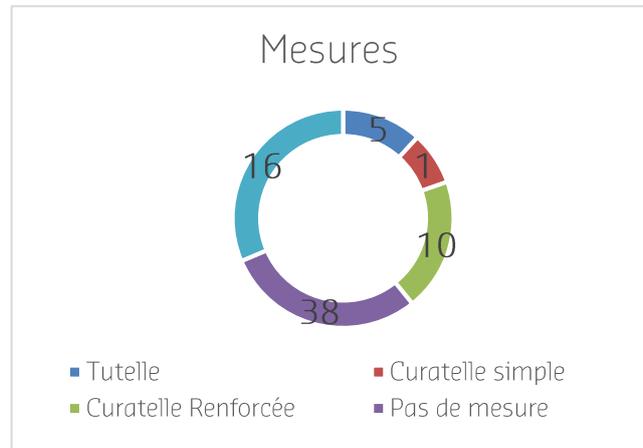
- 1 travailleur de la pâtisserie ayant de grosses difficultés à se mobiliser pour le travail a fait le choix de démissionner.
- 1 travailleur du maraichage présentant d'importantes difficultés physiques et reconnu inapte au poste a été orienté vers d'autres modalités d'accompagnement plus en phase avec ses besoins.

³ Parcours Emploi Compétences

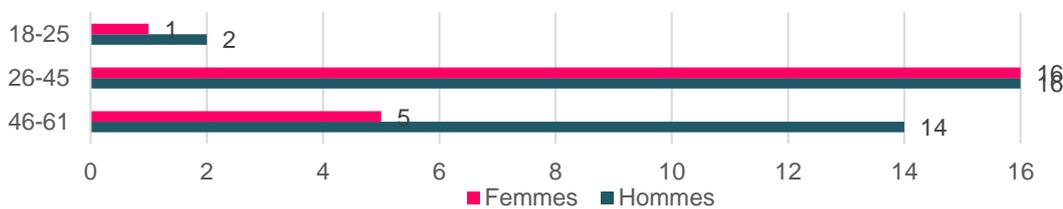
Aucune sortie en milieu ordinaire n'a été enregistrée cette année. Cependant, des Mises à Dispositions ont pu être réalisées en restauration et en entretien des locaux.

3. Le public

Handicap Principal
TSA avec diagnostic
Retard mental moyen (définition OMS)
Retard mental léger (définition OMS)
Déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde (>90 Db)

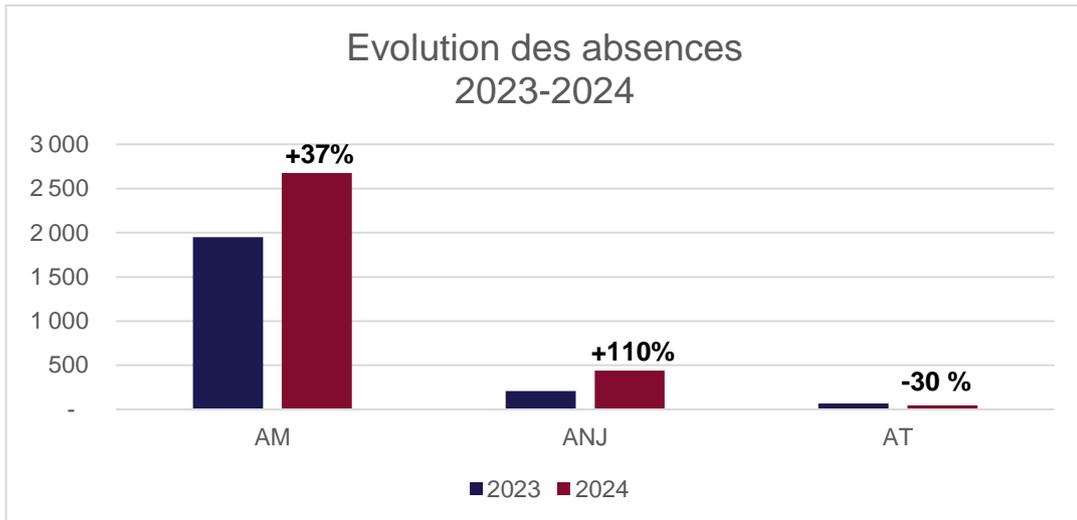


Certains travailleurs présenteraient des comportements semblables à des Troubles du Spectre Autistiques mais ne sont pas diagnostiqués. Les professionnels sont de plus en plus sensibilisés sur l'accompagnement de travailleurs présentant des TSA et dont le nombre croissants d'accompagnements est à prévoir. La coordonnatrice accompagne un travailleur dans une démarche de diagnostic en lien avec la famille.



Le nombre de jours d'absences évolue par rapport à 2023. On note une diminution du nombre de jours d'absence relatifs à des accidents de travail mais une importante hausse des arrêts maladie de 37% et des absences injustifiées de + de 110%.

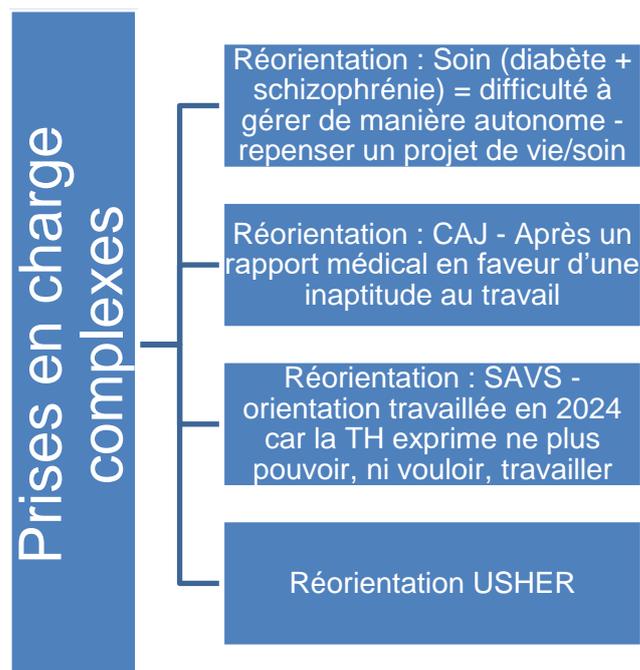
Concernant les absences injustifiées, 1 travailleuse en particulier est à l'origine de 57% de ces absences. Détaillée plus tard dans le rapport sur la thématique des cas complexe, cette travailleuse a eu de grandes difficultés personnelles qui l'ont conduite à une rupture de parcours professionnel.



3 Accidents de travail ont été déclarés cette année pour des problèmes de dos.

4. L'accompagnement par l'ESAT

Cette année, quelques situations de travailleurs ont mobilisé particulièrement notre attention. Pour certains, l'état de santé continue de se dégrader et nécessite des aménagements et un accompagnement particulier, notamment lorsque l'état psychique ne permet pas une autonomie de soins. Pour d'autres, l'état dépressif cumulé à des problèmes d'addiction pourraient les mettre dans des situations de rupture et nécessite un soutien, parfois à distance, ou une réévaluation des modalités d'accompagnement.



5. L'ESAT commercial

Accueil de stagiaire

De nombreux stagiaires sont accueillis chaque année à l'ESAT avec différents objectifs. Certains souhaitent découvrir un métier ou le fonctionnement d'un ESAT, d'autres ont besoin d'évaluer leur adaptation et leurs compétences en milieu protégé. D'autres encore cherchent à confirmer un projet professionnel.

En 2024, les professionnels de l'ESAT ont accueilli 36 stagiaires sur 39 demandes.

1 stage a été annulé par l'intéressé et 2 demandes de MISPE ont été refusées par la MDPH de seine maritime.

- 16 stagiaires avaient pour objectif de découvrir un secteur d'activité et le fonctionnement d'un ESAT
- 11 stagiaires souhaitaient confirmer leur projet professionnel en milieu protégé.
- 9 stagiaires étaient présents en atelier en vue d'initier une demande d'intégration.

Posture professionnelle

A l'origine du plan de transformation des ESAT, il y a cette volonté « d'impulser une nouvelle dynamique d'accompagnement des personnes dans une trajectoire professionnelle »

Dans cette optique de professionnalisation, il est judicieux de travailler la posture des travailleurs et professionnels afin que chacun puisse se sentir acteur et partie prenante de cette dynamique.

- ➔ C'est pourquoi il a été décidé d'instaurer le vouvoiement au sein de l'ESAT entre les professionnels et les travailleurs accueillis à partir d'octobre 2024.

Analyse financière

Horticulture

- Résultat -42 575 €
- On note un maintien du niveau de recette et une hausse significative des dépenses liées à l'entretien des équipements et au coût de l'énergie impactant le résultat de l'atelier. L'accueil de nouveaux travailleurs justifie la hausse des dépenses de personnel.

Maraichage

- Résultat - 24 958 €
- une légère baisse des recettes commerciales dû aux commandes du magasin plus maîtrisées du magasin de l'ESAT et une hausse significative des dépenses liées à l'entretien des équipements impactant le résultat de l'atelier. Les structures agricoles et horticoles sont vieillissantes et prévoient un important entretien.

Magasin

- Résultat: - 85 378 €
- CA du magasin baisse significativement suite à l'arrêt des ventes des produits LBRV. En revanche, une forte baisse aussi des dépenses en faveur d'une marge commerciale positive.

Pôle traiteur

- Résultat: + 50 304 €
- Depuis plusieurs années, nous constatons une évolution significative de l'activité traiteur qui a nécessité de l'investissement financier, du renforcement des moyens humains et une nouvelle organisation des équipes. A ce jour l'atelier exploite 100% de son potentiel et pourra difficilement évoluer davantage : les locaux ne répondent plus aux besoins de l'ESAT. Ils ne permettent plus l'augmentation de la production

ePackPro

Le contrôle sanitaire réalisé cette année a permis de mettre en avant la nécessité de moderniser l'application du plan de maîtrise sanitaire avec des outils plus adaptés et plus répandus dans le milieu ordinaire. De fait, l'ESAT a fait le choix de se doter d'une solution digitale E-PackPro. Cette solution innovante permet de simplifier notre démarche HACCP et de réaliser tous les enregistrements prévus dans notre Plan de Maîtrise Sanitaire.



→ Les SAMSAH

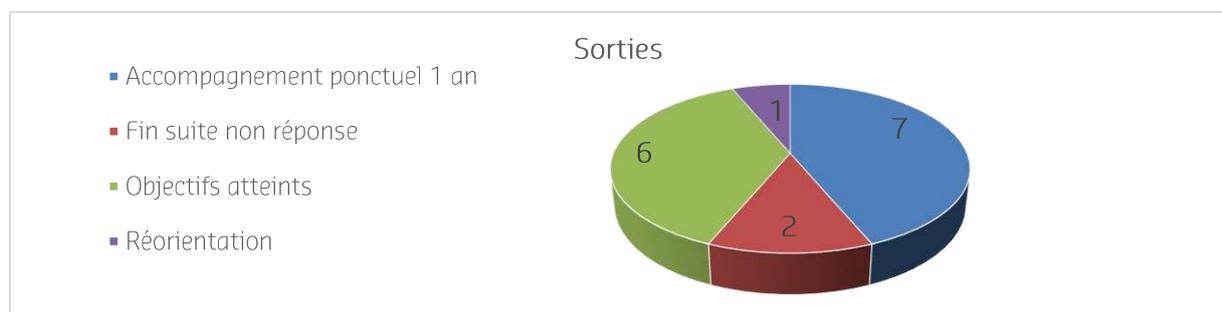
1. Les habilitations (nombre de places) et le taux d'occupation par unité



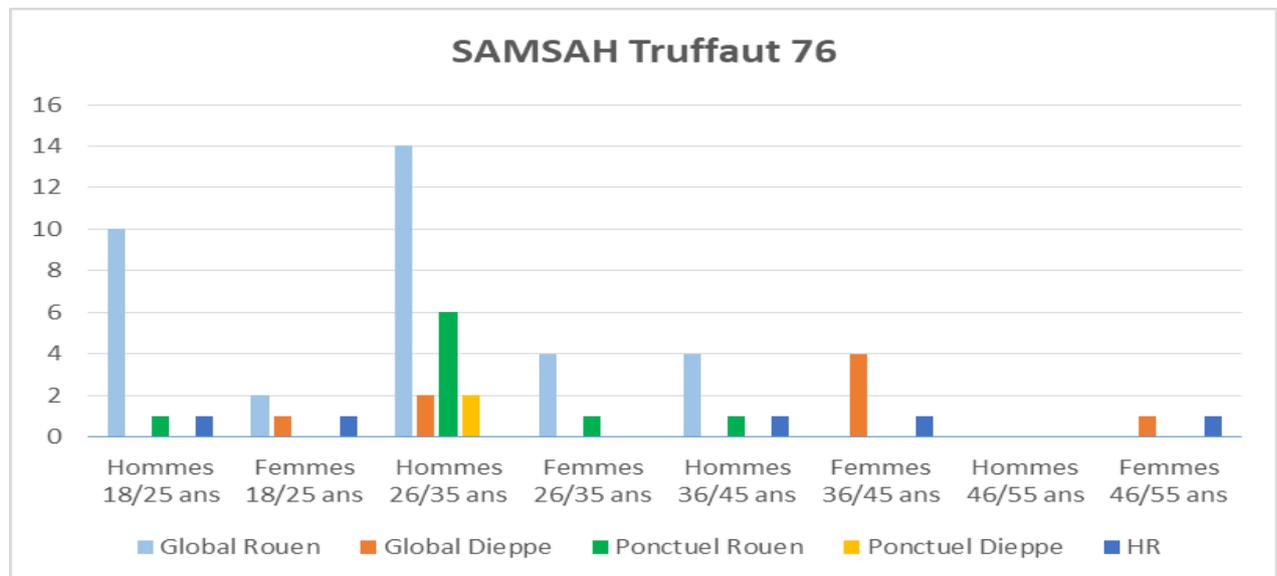
La gestion des effectifs se réalise de manière distincte entre les deux territoires (Rouen et Dieppe), que ce soit au niveau de la plateforme ressources, la gestion de la liste d'attente ou des différents types d'accompagnements (ponctuels, globaux, HR⁴).

Pour l'année 2024, le SAMSAH Truffaut 27 a accompagné 19 personnes, de manière globale et/ou ponctuelle. L'habilitation du SAMSAH 27 était de 12 du 1er janvier au 1er septembre et de 16 du 1er septembre au 31 décembre, soit une habilitation moyenne de 13.33 sur l'année.

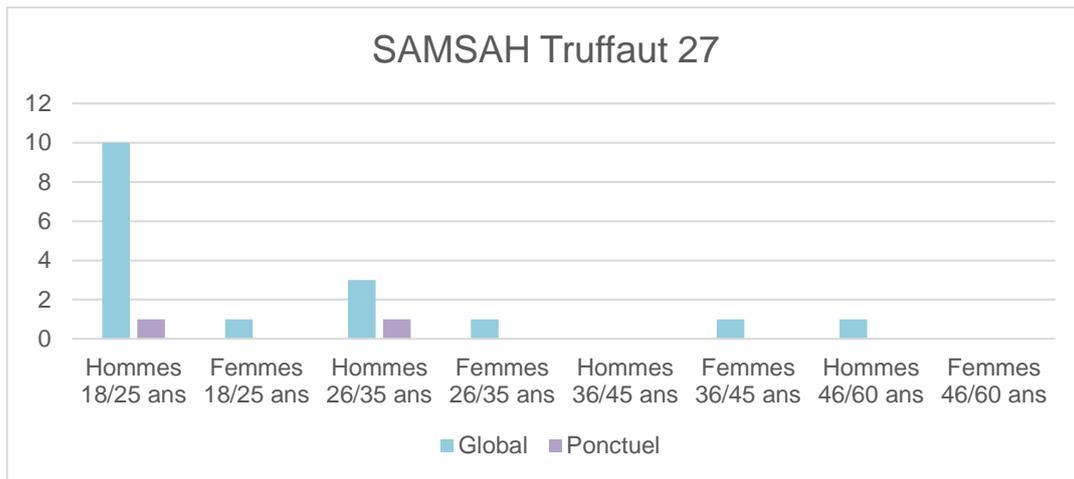
2. Le nombre de sorties par orientation



3. Le public

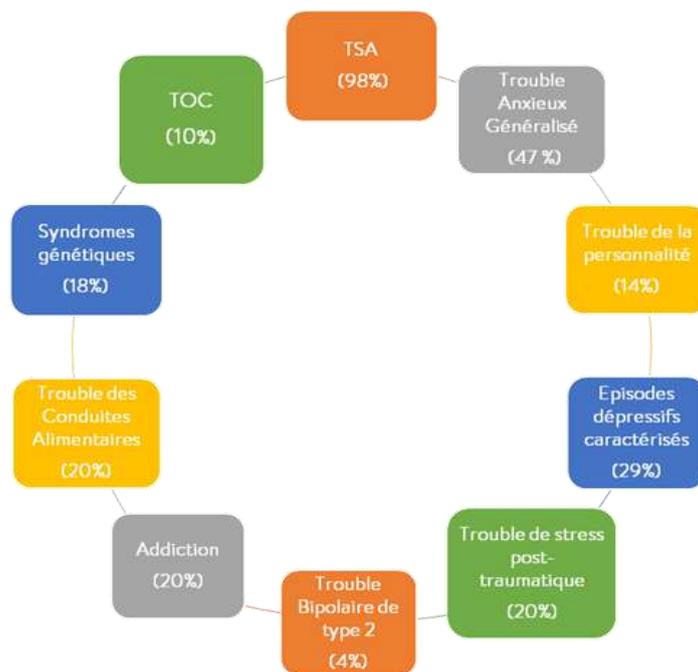


⁴ Handicap Rare



Tous les adhérents accompagnés par les SAMSAH présentent des particularités cognitives, sensorielles, sociales et comportementales impactant de manière plus ou moins significative leur quotidien et leurs projets.

Les troubles associés :



4. La situation géographique

SAMSAH 76

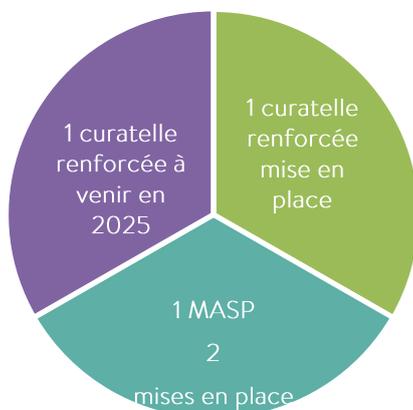


SAMSAH 27



5. Les mesures de protection et le travail

- **Le SAMSAH Truffaut 76**



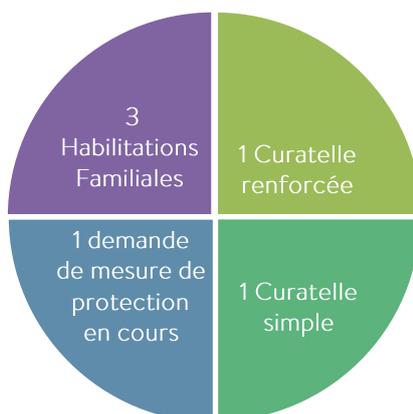
Lorsque l'accompagnement éducatif et budgétaire ne permet pas à l'adhérent d'être autonome dans sa gestion budgétaire, un accompagnement vers la mise en place d'une mesure de protection peut être envisagé.

Parmi les 25 adhérents accompagnés par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale en 2024 :

- Une adhérente bénéficie depuis juillet 2024 d'une mesure de curatelle renforcée.
- Un second adhérent a pu bénéficier de l'accord du juge des tutelles pour la mise en place d'une curatelle renforcée, qui sera effective en 2025.
- Une adhérente bénéficie de la mise en place d'une MASP 2 (mesure d'accompagnement social personnalisé) par une intervenante de L'UDAF 76.

Ces trois mesures ont pu être mise en place en réponse aux difficultés observées par les professionnels du SAMSAH.

- **Le SAMSAH Truffaut 27**



Les perspectives en lien avec les mesures de protection étaient d'accompagner les adhérents à communiquer davantage avec les mandataires. Pour cela différents apprentissages et outils visuels ont été proposés pour apprendre notamment à envoyer un mail, exprimer un contexte de demande par téléphone, utiliser l'application RECONNECT pour transmettre des documents à son mandataire.

Cependant, lorsque le SAMSAH n'est plus présent, il est difficile de savoir si l'adhérent généralise les contacts avec son mandataire.

En 2024, 3 adhérents suivis par le SAMSAH ont eu accès à l'emploi :



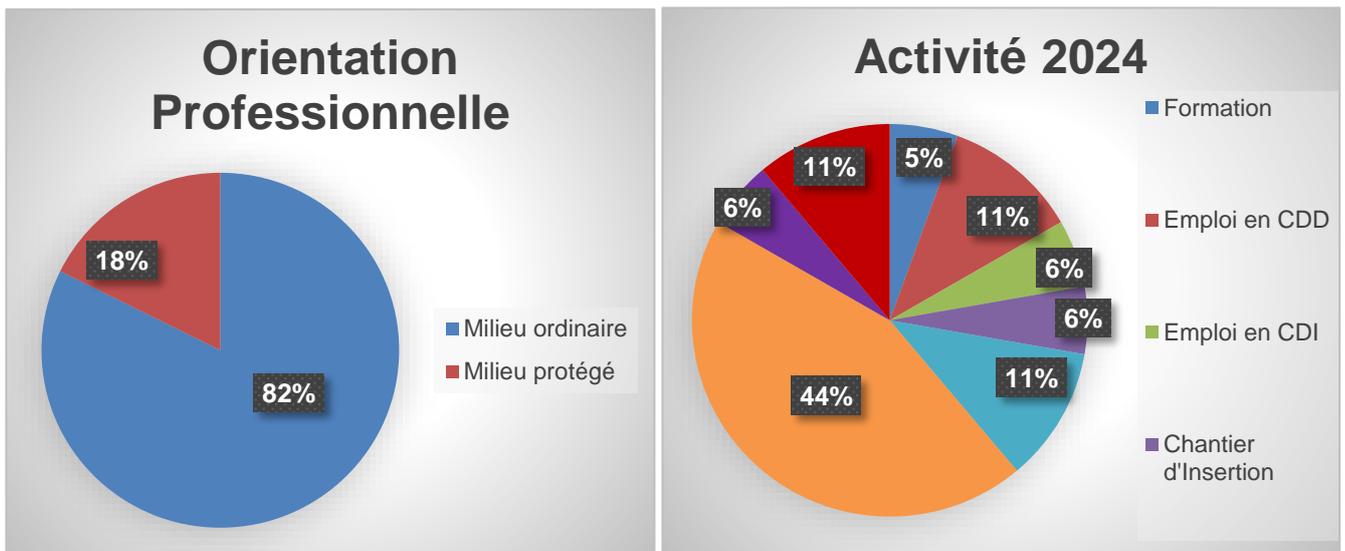
Les autres adhérents suivis en Job Coaching ont tous été inscrits dans un dispositif, la plupart en CEJ auprès de la mission locale et une personne en dispositif PACEA.

Outils / dispositifs proposés en 2024 pour le SAMSAH 76:

Les participations aux forums, colloques, webinaires, coworking qui avait ont réalisées en 2023 ont porté leurs fruits. Poursuivies et renforcées en 2024, le SAMSAH et le job coaching sont maintenant connus et reconnus sur le territoire normand puisque les demandes d'intervention parviennent maintenant par mail ou par téléphone pour des interventions hors SAMSAH (école de formation, entreprises, institutions, particuliers, autres régions, enquêtes métiers, etc.).

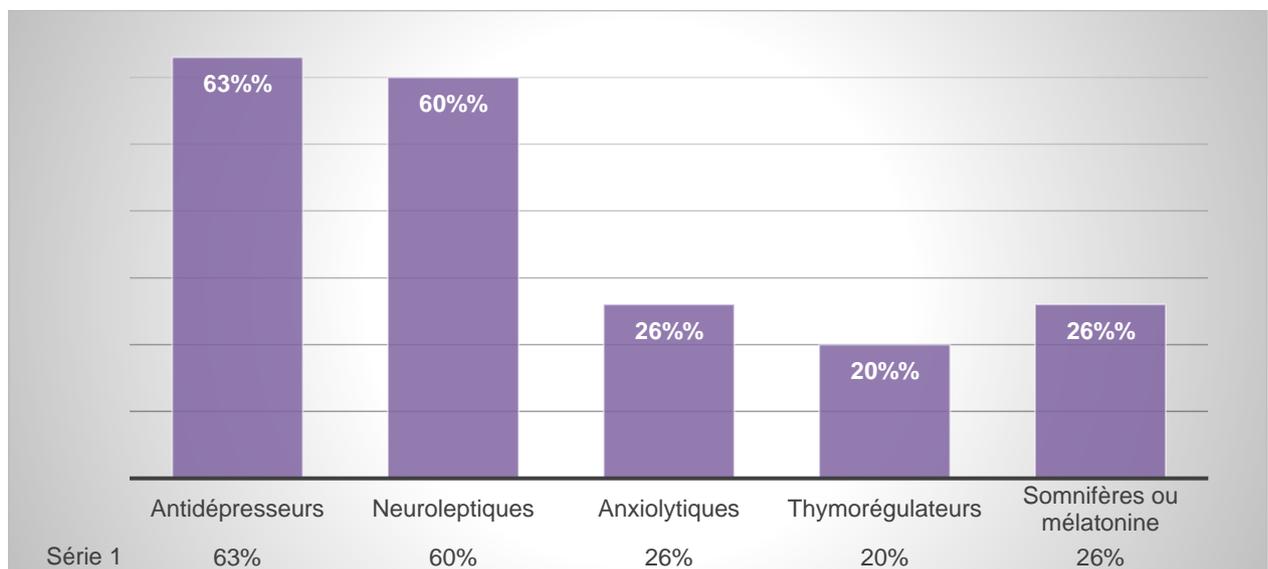
	Cartographie Pour sensibilisation	EXPLORAMA Matching ADVP	Mission Locale	France Travail	Cap Emploi	Sans dispositif	DEA
Recherche de stages / d'emploi	8	0	1	3	5	0	0
Service Civique	0	0	1	0	0	0	0
Emploi	4	0	0	0	2	4	0
Maintien dans l'emploi	0	0	0	0	0	6	0
Bénévolat	1	1	0	0	1	1	0
Sans emploi, avec projet professionnel	1	0	1	2	5	0	1
Sans emploi, sans projet professionnel	0	4	0	0	0	0	0

Outils / dispositifs proposés en 2024 pour le SAMSAH 27



6. La santé et prises en charge

Sur l'ensemble des adhérents accompagnés en 2024, 30 d'entre eux prennent un traitement :



Les chiffres ont globalement augmenté par rapport à l'année dernière, surtout pour les antidépresseurs et neuroleptiques qui sont très élevés.

L'accompagnement à la gestion des traitements avec mise en place de pilulier ou d'alarme est parfois nécessaire. Peu d'adhérents savent pourquoi ils prennent des traitements et cela nécessite des explications sur le principe du médicament et de ses effets secondaires.

Plusieurs partenariats mis en place en 2022 ont été pérennisés en 2024 :

- Avec l'équipe soignante de la clinique dentaire à l'hôpital St Julien, 6 adhérents ont pu bénéficier de plusieurs rendez-vous adaptés à leur handicap, avec des consultations de ¾ d'heure et la possibilité de faire une consultation blanche. La 1^{ère} consultation est préparée en amont avec l'équipe et l'adhérent est accompagné par l'infirmière du SAMSAH ou un éducateur. Plusieurs personnes ont pu ensuite s'y rendre seules.

- Un partenariat avec l'infirmière de Handiconsult sensibilisée au TSA a permis également de mettre en place des consultations en gynécologie et dermatologie et faciliter la prise de rendez-vous, d'examens comme les IRM.

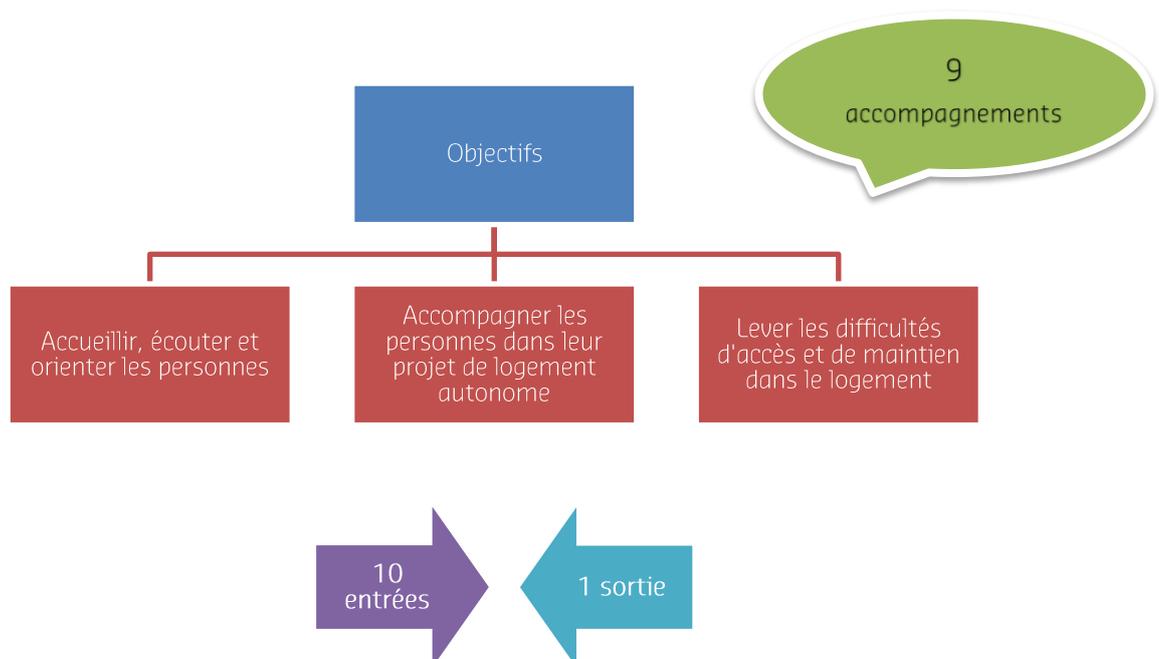
Les adhérents ont particulièrement appréciés la patience et la disponibilité du personnel sensibilisé dans les services.

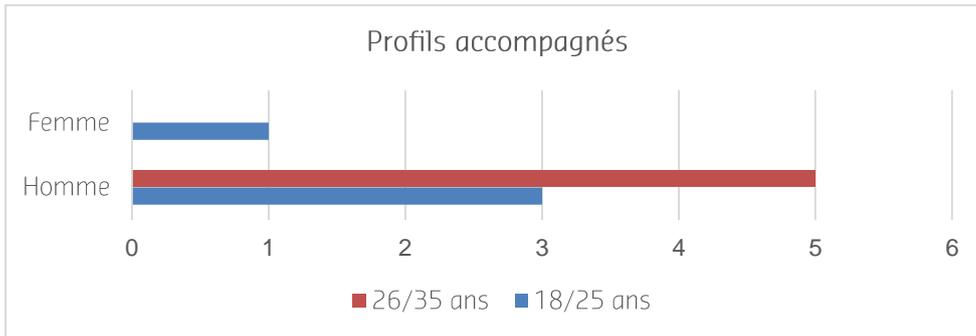
- Un partenariat a été signé en 2022 avec l'UC-IRSA à Rouen afin de mettre en place un examen de prévention santé personnalisé pour les adhérents.

→ Le Logement Inclusif, dispositif expérimental

L'expérimentation est concluante et le fonctionnement de ce dispositif a été renouvelé pour 5 ans.

La professionnelle qui intervient à mi-temps a malheureusement été en arrêt maladie sur une partie de l'année, complexifiant l'organisation et le fonctionnement pour répondre aux besoins.

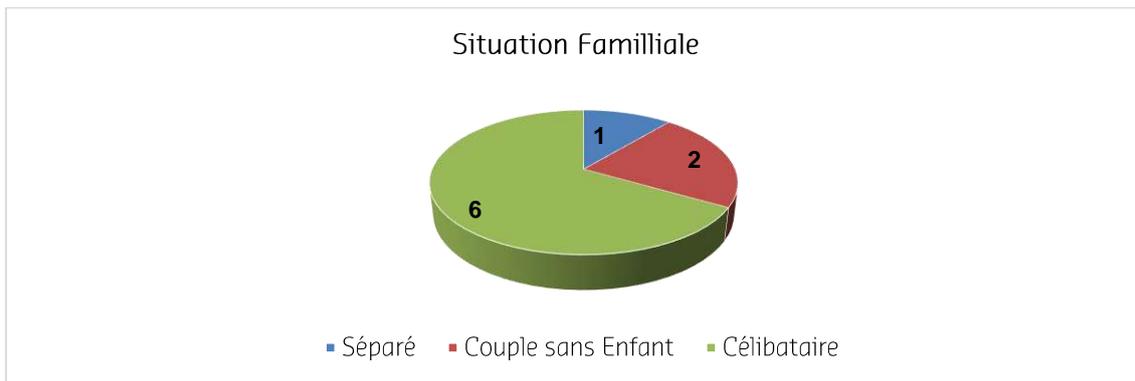




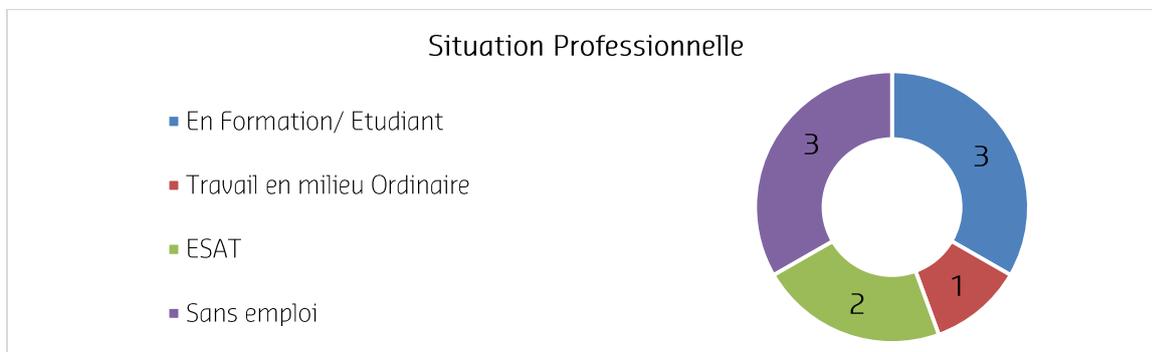
Toutes les personnes accompagnées par le dispositif présentent un Trouble du Neuro-Développement :



La situation familiale



La situation professionnelle ou étudiante



La prestation créée en 2023, a trouvé son public et atteint les objectifs fixés par l'autorisation.

→ Unité TSLA

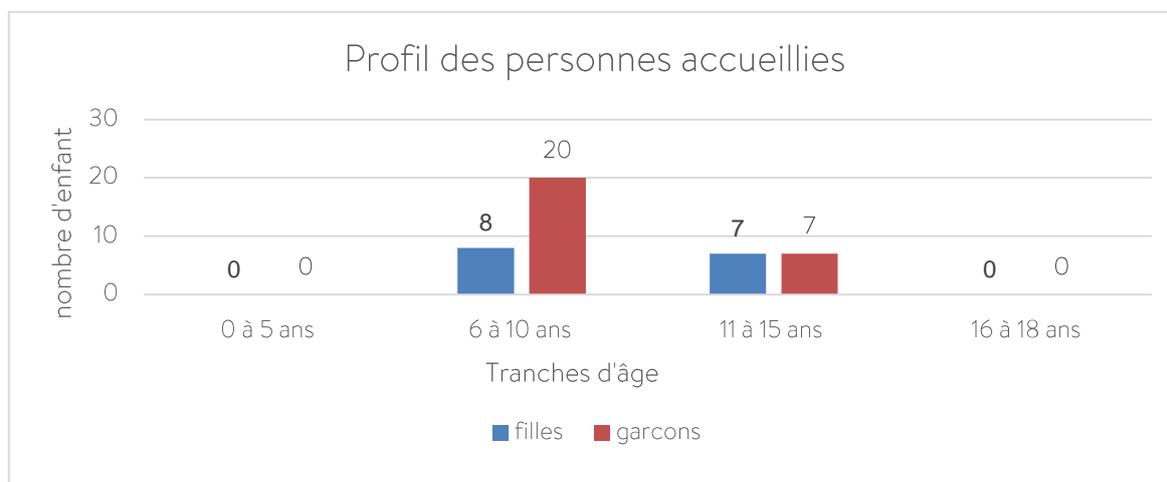
1. Les habilitations



2. Le nombre d'entrées et de sorties et l'âge des enfants



17 Enfants sont en liste d'attente en juin 2024 : toute famille n'ayant pu obtenir une admission à l'unité TSLA se voit proposer une aide pour poursuivre ou débiter des démarches vers d'autres dispositifs en fonction des besoins de l'enfant.

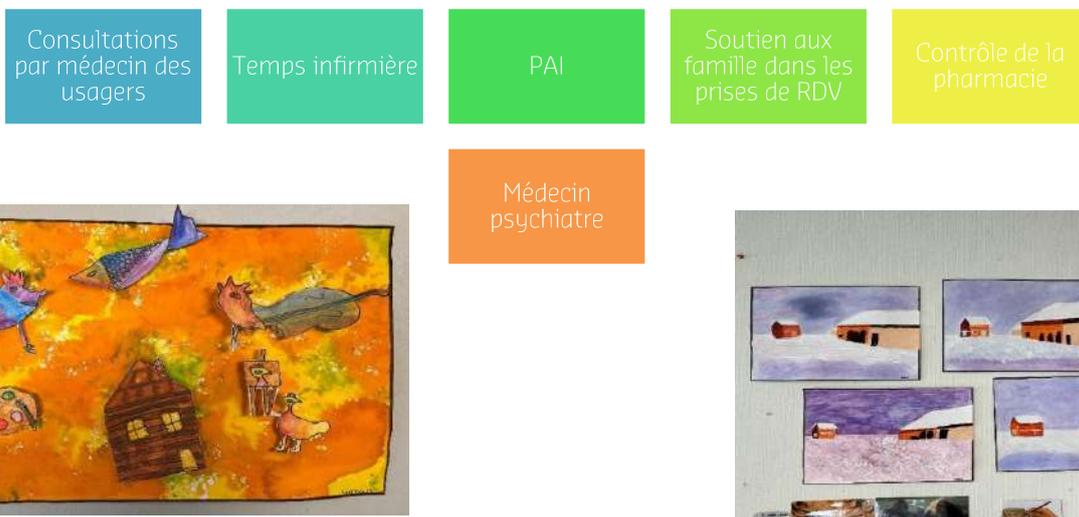


Les élèves sont scolarisés à temps plein. Les temps d'inclusions individuelles sont priorités au maximum selon les possibilités des élèves et les capacités d'accueil des établissements des UEE.

L'organisation de l'emploi du temps de l'enfant se fait donc aussi à partir des rendez-vous établis par les thérapeutes pour les rééducations. Différentes thématiques sont travaillées :

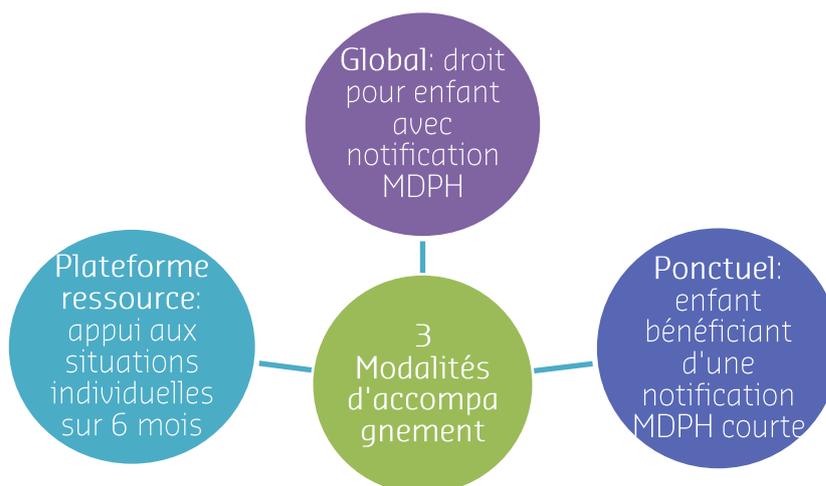


5. La santé

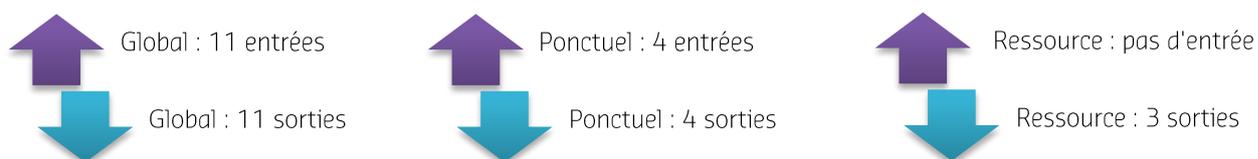


→ SESSAD Petit Prince

1. Les habilitations et le taux d'occupation - file active

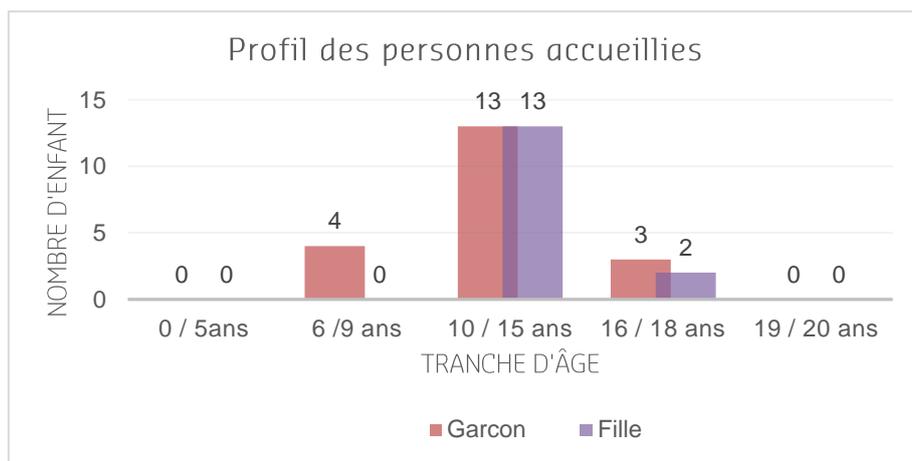


2. Le nombre d'entrées et de sorties



Sur les 11 admissions réalisées en accompagnement global, 3 enfants sont sortants de l'unité TSLA du CFT et 7 enfants présentent un TSA. Par ailleurs, 2 grands adolescents présentant un profil et une situation complexes ont été admis à défaut de projet de vie et de soins adaptés à leur besoin.

3. L'âge et les profils



Avec l'expérience et grâce aux formations reçues par l'équipe, la connaissance détaillée des diagnostics des enfants s'affine. En effet, il est de plus en plus aisé et ce, quel que soit le professionnel de l'équipe, de nommer clairement et en détail les diagnostics des enfants, leurs spécificités et retentissements dans leur quotidien.

Le détail des diagnostics présentés par les enfants du SESSAD Petit Prince de ces deux dernières années est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Handicap Intellectuel	Trouble du Spectre de l'Autisme	Déficit de l'attention / hyperactivité	Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages														
				Troubles de la communication					Troubles spécifiques des apprentissages			Troubles moteurs						
Janvier à Juillet 2023	5	9	15	17					24			17						
Septembre à Décembre 2023	3	13	13	20					25			14						
Janvier à Juillet 2024	4	14	14	24					28			13						
Septembre à Décembre 2024	2	17	11	26					25			10						
	Trouble du développement Intellectuel	Retard global de développement	Sans TDI/avec altération du langage associée	Sans TDI/sans altération du langage	Présentation combinée	Inattention dominante	Impulsivité / hyperactivité dominante	Trouble du langage oral	TLO+Trouble de la phonation	Bégaiement	TLO+compréhension altérée	Déficit de lecture	Déficit expression écrite	Déficit du calcul	Trouble Développementale de la Coordination	TDC à dominante motricité fine	TDC à dominante motricité globale	Tics
Janvier à Juillet 2023	4	1	5	4	8	6	1	10	4	1	3	21	18	6	10	6	0	1
Septembre à Décembre 2023	2	1	8	5	7	5	1	13	5	0	2	22	16	7	10	4	0	0
Janvier à Juillet 2024	3	1	8	6	9	4	0	16	5	0	3	25	20	8	9	3	1	1
Septembre à Décembre 2024	1	1	12	5	7	4	0	17	7	0	2	22	17	7	5	3	2	1

Le nombre d'enfants présentant un TND complexe est significatif du travail et de la spécificité du SESSAD Petit Prince. Il ne s'agit pas ici de complexité liée à la situation mais bien du diagnostic médical de « TND complexe ».

Les enfants scolarisés en milieu ordinaire bénéficient d'une aide humaine par l'intervention d'une AESH et/ou d'un Matériel Pédagogique Adapté.

L'augmentation récente des effectifs des classes ULIS et les nouvelles dispositions de l'Education Nationale exigeant des temps d'inclusion plus nombreux dans les classes de références, pourrait être amenée à changer dans les années à venir. L'équipe entame une réflexion sur ce sujet et réfléchit à l'adaptation des autres dispositifs aux besoins des enfants du SESSAD afin de pouvoir conseiller au mieux les parents au regard de ces nouvelles données.

6. La santé



11 enfants qui bénéficient d'un traitement médicamenteux. Les causes sont les pathologies citées ci-dessus mais également les troubles de l'attention et les troubles de l'humeur.

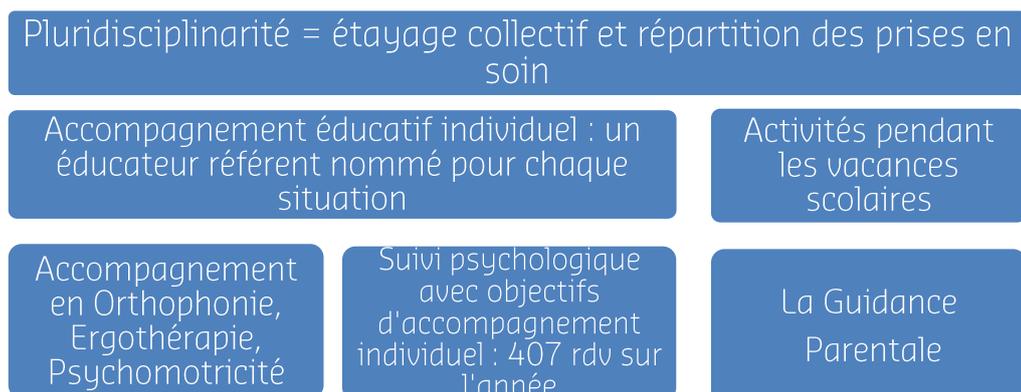
7. Les prises en charges complexes

On peut considérer, au-delà de la particularité des situations inhérentes au type de public, que 13 situations d'enfants accompagnés en 2024 sont particulièrement complexes. Cela peut être imputé à différentes causes qui sont souvent additionnées les unes aux autres pour une même situation. Les difficultés peuvent être directement liées au TND ou induites par l'environnement.

4 situations se démarquent particulièrement dans l'effectif du SESSAD et amènent l'équipe à modifier ses pratiques pour apporter une réponse totalement innovante aux besoins des enfants et de leur famille.

L'un d'entre eux bénéficie pour la 3^{ème} année d'une double prise en charge SESSAD Petit Prince et DITEP Vallée de Seine. Le travail de collaboration se mène dans des conditions très favorables et permet de lui apporter les soins dont il a besoin, de soutenir sa mère dans sa fonction parentale et dans l'accompagnement aux soins et du quotidien.

8. La personnalisation de l'accompagnement



Depuis septembre 2024, du fait du nombre croissant de demandes en Guidance Parentale, une liste d'attente a été créée. 4 familles sont actuellement en attente de GP. Toutes sont également sur liste d'attente du SESSAD.

La liste d'attente du SESSAD

En fin d'année 2024, 27 enfants sont inscrits sur la liste d'attente du SESSAD Petit Prince, contre 23 en 2023. L'enfant actuellement inscrit depuis le plus longtemps (juin 2023), aura une perspective d'accompagnement à la rentrée de septembre 2025.

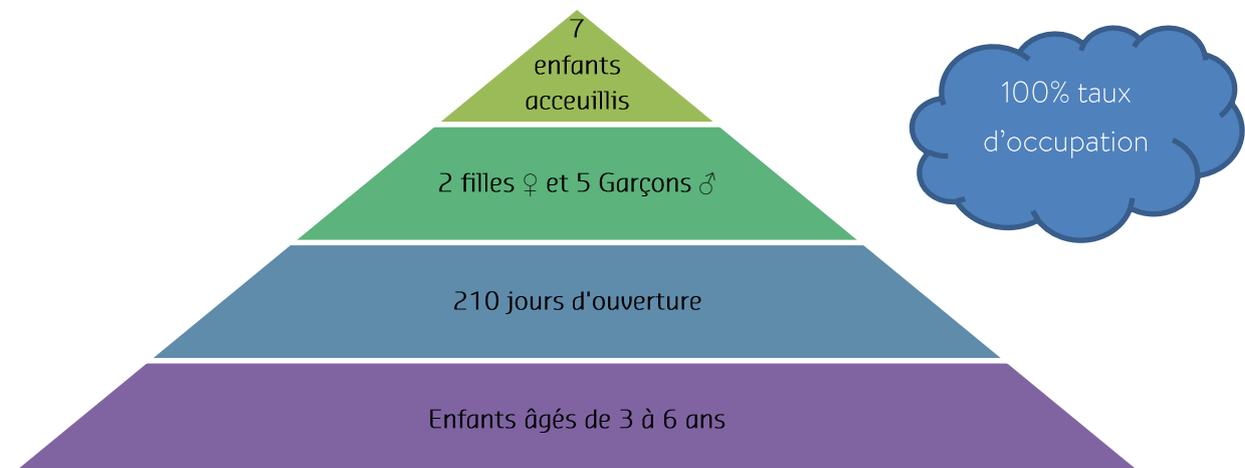
Les profils des enfants actuellement en attente de suivi : Enfants de 4 à 13 ans :

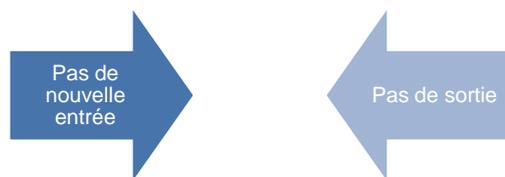
- 4 ans (2)
- 5 ans (2)
- 6 ans (8)
- 7 ans (3)
- 8 ans (1)
- 9 ans (1)
- 10 ans (2)
- 12 ans (6)
- 13 ans (1)

→ UEMA

- L'UEMA Coty a ouvert ses portes aux enfants depuis janvier 2024
- Elle se situe dans l'école maternelle Germaine Coty à Bois Guillaume

1. Les habilitations et le taux d'occupation - file active



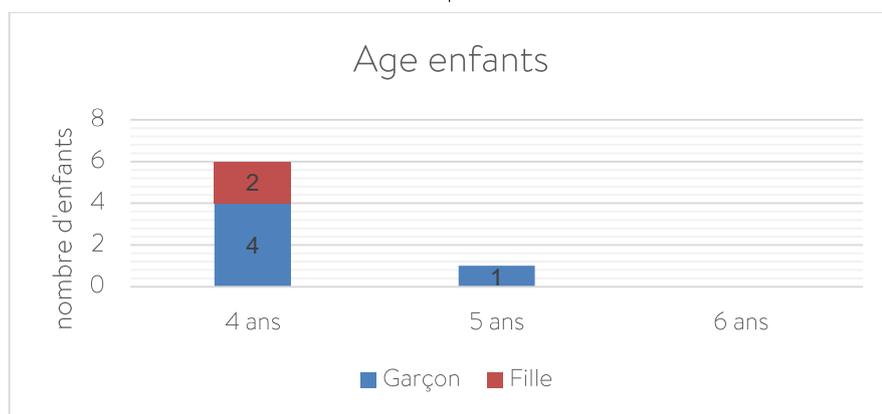


2. Les personnes accueillies

L'UEMA Coty accueille 7 enfants porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme qui se caractérise par :

- un déficit des relations sociales et la communication d'une part,
- des comportements répétitifs et intérêts restreints d'autre part.

Orientation
en UEMA
l'année des
3 ans



Le TSA est un Trouble du Neuro-Développement (TND). Le DSM-V définit les Troubles Neuro-Développementaux comme « *un ensemble d'affections qui débutent durant la période du développement, souvent avant même que l'enfant n'entre à l'école primaire ; ils sont caractérisés par des déficits du développement qui entraînent une altération du fonctionnement personnel, social, scolaire, professionnel* ».

Troubles fréquemment associés / comorbidités



3- L'implantation

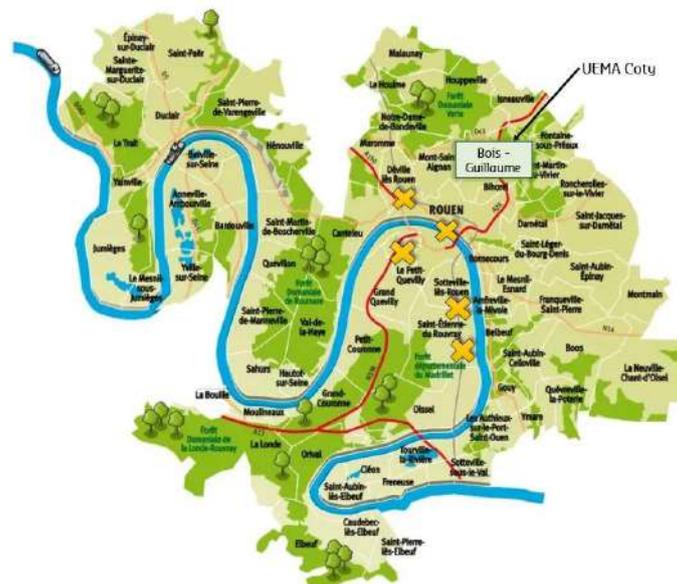
L'UEMA est implantée à l'école maternelle Germaine COTY à Bois-Guillaume.

L'ensemble des locaux de l'école est accessible aux enfants et à l'équipe de l'UEMA.

L'équipe y dispose plus particulièrement d'une salle de classe et est en attente d'une 2ème salle, dédiée aux soins, désormais identifiée et située dans les locaux de l'école, en travaux à fin 2024.



Quatre enfants viennent en tournée Taxi et trois enfants sont accompagnés par leur famille à l'école, tous les jours. La moyenne des transports est de 25 minutes.



4- La santé et les prises en charge complexes

6 enfants sur 7 présentent des troubles somatiques ou sont suivis pour des affections, majoritairement liées aux troubles associés à l'autisme.

Courant 2024, la psychologue de l'unité a introduit l'utilisation de l'outil ESDDA (échelle d'évaluation de la douleur pour des personnes Dyscommunicantes avec troubles du spectre de l'Autisme), qu'elle a complété par une grille basée sur l'observation des comportements non-

verbaux des enfants, afin d'évaluer au mieux la douleur pouvant être ressentie par les enfants qui ne sont pas dans la capacité de l'identifier, ni de l'exprimer.

L'UEMA accueille 7 enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme et n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou présentant d'importants comportements-problèmes. Le Trouble du Spectre de l'Autisme en lui-même entraîne des situations de handicap hétérogènes, amenant à proposer une prise en soin « sur mesure ».

II. Vie du service

A. Les actions construites avec le public

FOCUS ESAT :

Ces dernières années, nous nous sommes attachés à faire évoluer les pratiques professionnelles en matière d'accompagnement des travailleurs et particulièrement la conduite du projet personnalisé. Pour ce faire nous avons mis en place un nouveau process plus auto-déterminant pour les travailleurs et avons modifié notre vision de l'objectif projet pour le rendre plus SMART*.

Ces 2 modifications majeures apportées au projet personnalisé contribuent à remettre l'utilisateur au cœur de son projet en favorisant l'auto-détermination avec notamment la définition et l'appropriation de l'objectif par la personne concernée.



Toujours dans cette optique d'amélioration, un outil de suivi avait été pensé et créé en 2023 afin de visualiser plus facilement les projets en cours par les travailleurs et les référents. L'exploitation de cet outil en 2024 nous a permis un suivi plus régulier des projets avec notamment la mise en place de points d'étape. Ces points d'étape, appelés avenant, réalisés en cours de parcours visent à évaluer conjointement et à l'instant T l'accompagnement personnalisé du travailleur qui reste là encore, au cœur de son projet et pro actif en menant une réflexion sur son projet, son évolution, sa pertinence, son éventuelle révision ou autre....

Cette année 2024, 12 PAP ont été redéfinis et 14 avenants ont été rediscutés avec les travailleurs.

44% des avenants ont permis de revoir ou réadapter les projets personnalisés en cours.

Focus SAMSAH

→ L'accès et le maintien dans le logement

Le travail autour de l'accès et le maintien dans le logement représente 32% des rendez-vous de la CESF en 2024 contre 12% en 2023.

L'accompagnement de la CESF permet de :

- Travailler l'élaboration du projet logement (définir les souhaits, les besoins, définir la faisabilité en fonction du marché immobilier et du budget)
- Travailler les prérequis à la vie en autonomie si nécessaire (aide éducative budgétaire, accompagnement administratif, travail autour de l'entretien du logement)
- Accompagner les démarches administratives liées au logement
- Accompagner dans les recherches de logement
- Accompagnement vers le dispositif du logement inclusif si besoin

En 2024, 4 adhérents ont pu trouver un logement autonome à la suite du travail conjoint entre la CESF et les éducateurs référents. Les adhérents ont tous trouvé via des bailleurs privés, malgré la réalisation systématique d'une demande de logement social.

Le manque de logement social sur le territoire malgré le positionnement « SYPLO » (SYstème Priorité LOgement) des adhérents ne permet pas pour l'instant d'obtenir des propositions rapides. Les adhérents se tournent ainsi vers le parc privé qui permet d'accéder plus facilement à un logement, malgré des loyers plus élevés.

→ Les évaluations

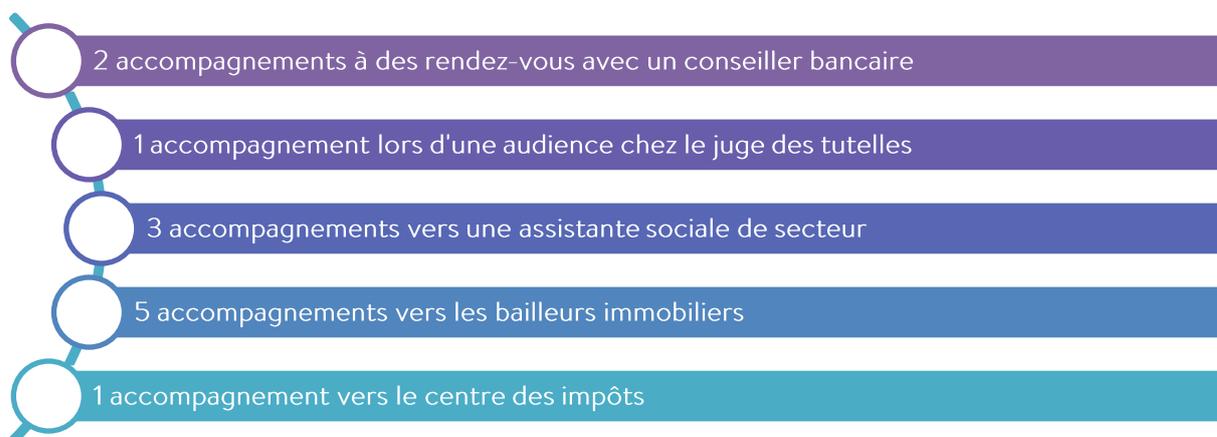
Chaque nouvel adhérent du SAMSAH est rencontré par tous les professionnels afin de déterminer les objectifs qui seront travaillés dans son PAP.

En 2024, 12 évaluations ont été réalisées par la CESF cela représente 5.6% de ses rendez-vous.

Ces évaluations permettent de déterminer le niveau d'autonomie des adhérents concernant la gestion du budget, la gestion administrative et l'entretien du logement. Une grille contenant des questions ciblées est utilisée en complément de réponses collectées durant l'entretien. Cette grille a été construite à partir de la banque de ressources «Participate Autisme» (compétences pour vivre chez soi) puis adaptée par la CESF du SAMSAH 27. Cette grille retravaillée est donc utilisée de façon commune par les CESF des SAMSAH 27 et 76.

→ Le travail partenarial

Les accompagnements physiques :

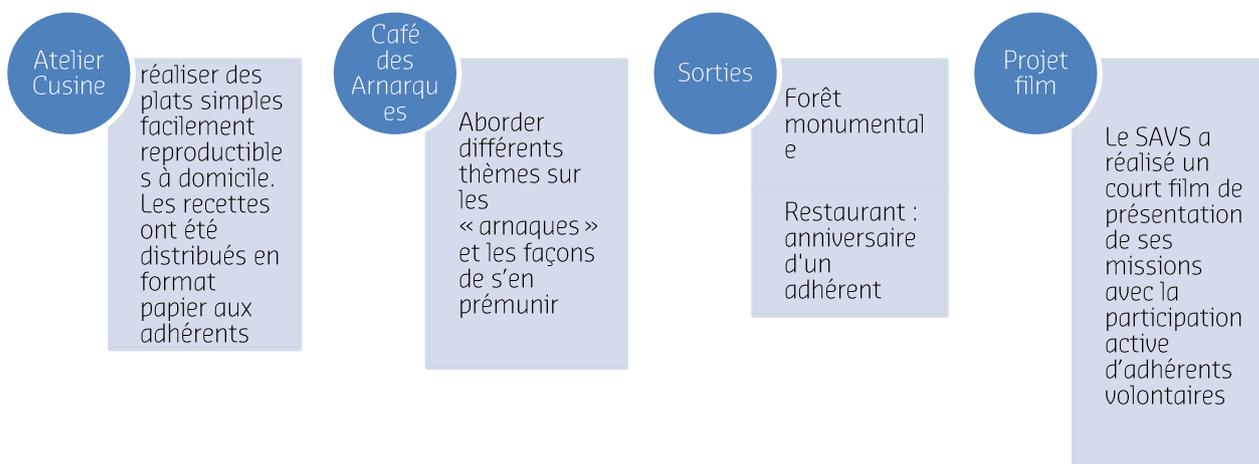


Les démarches en ligne :



Focus SAVS : Ateliers Groupe

L'objectif est de favoriser la pairaidance et de créer du lien social. Ces temps collectifs sont précieux pour observer et évaluer les compétences des participants, leur sociabilité, leur capacité d'adaptation dans des contextes particuliers, leur créativité et bien d'autres domaines.



Focus Unité TSLA

Les prises en charge de groupes interdisciplinaires :

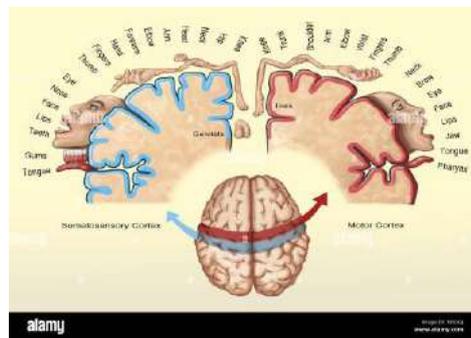
- **Groupe « Dans ma tête »** : en co-intervention avec une enseignante

Amener les enfants à prendre conscience de leurs stratégies personnelles pour être attentifs, mémoriser, comprendre, en s'appuyant sur la gestion mentale.

Ce groupe est un challenge car il demande une vraie concentration de chaque enfant.

- **Groupe « Alphaterre »** : en co-intervention avec l'enseignante en Arts Plastiques

Le but de ce groupe est de travailler la motricité fine de la main avec des enfants qui ont des troubles praxiques et phonologiques et/ou de l'oralité : les aires cérébrales sensibles et motrices de la main et de la bouche étant très proches dans le cortex (cf schéma ci-dessous).



- **Groupe « Journal »** : en co-intervention avec une neuro-psychologue

Rédaction et mise en page du journal de l'école. Outre les aspects langagiers, ce travail permet aux jeunes de développer leurs capacités de planification (organiser des informations spatialement et chronologiquement, filtrer les informations principales des informations secondaires, organiser sa pensée et la mettre en mots.

- **Groupe « Phonologie-Comptine »** : en co-intervention avec une enseignante

Ce groupe a pour objectif de développer les compétences phonologiques des enfants, aussi bien réceptives qu'expressives en s'appuyant sur des comptines : travail d'écoute, de compréhension, de mémorisation et d'expression.

- **Groupe « Musicothérapie »** en co-intervention avec le musicothérapeute

La co thérapie entre un musicothérapeute et un orthophoniste auprès d'enfants atteints de troubles neurodéveloppementaux permet une approche complémentaire et globale. Le musicothérapeute aide à stimuler la communication, la motricité et les émotions.

- **Groupe « Maths »** en co-intervention avec une enseignante (classe collège)

Ce groupe a pour but de reposer les bases de la numération et de la construction du nombre avec les élèves de la classe.

- **Groupe chant :** en co-intervention avec d'autres orthophonistes

Approche multisensorielle autour de la voix, échauffements vocaux, mémorisation de textes/chants, interprétation de groupe.

Focus SESSAD Petit Prince

En septembre 2023, l'équipe du SESSAD Petit Prince a revu l'organisation des réunions d'élaboration des PAP. En effet, il a été constaté que le temps d'échange pluridisciplinaire s'avérait trop restreint sur le temps de réunion qui était jusqu'alors de 45 minutes, au profit de temps passé à traduire en SMART les objectifs de travail. Par ailleurs, chacun arrivant avec des objectifs déjà prédéfinis, force était de constater que la prise en compte de la compréhension globale des besoins de l'enfant, soutenue par l'échange et la connaissance pluridisciplinaires, n'était pas suffisamment effective jusqu'alors.

Par ailleurs, la connaissance de toutes les situations par l'ensemble de l'équipe n'était pas possible, les réunions n'ayant lieu qu'en présence des professionnels intervenant directement auprès de l'enfant.

De ce fait, les réunions se déroulent désormais en deux temps :

- Après recueil des souhaits et des attentes des jeunes et de leurs parents, la situation est évoquée en réunion d'équipe pluridisciplinaire au complet. La connaissance des besoins spécifiques de l'enfant est mutualisée par tous les corps de métiers et l'analyse de la situation est soutenue par la présence de l'équipe dans son ensemble.
- 2 semaines après : 15 minutes de réunion pour vérifier et valider les objectifs SMART fixés par chacun des professionnels intervenant directement auprès de l'enfant, sur la base de l'échange de la 1ère réunion.

Cette nouvelle méthodologie mise en place en septembre 2023 a été évaluée après une année d'expérimentation. Elle est reconduite en 2024/2025, avec une précision des objectifs de chaque temps de réunion et une volonté d'une meilleure gestion du temps dans leur animation. Une nouvelle évaluation sera réalisée en fin d'année scolaire pour pérenniser ou modifier ces modalités de travail.

- Les entretiens familiaux éducatifs

L'équipe pluridisciplinaire, et plus particulièrement les éducateurs, rencontrent très régulièrement les parents, au SESSAD ou en visites à domicile, de façon ponctuelle ou régulière :

- 93 Rendez-vous parent-enfant
 - 76 Rendez-vous parent (entretien individuel)
 - 21 Rendez-vous fratrie
 - 3 Rendez-vous famille élargie (parents, grands-parents) :
 - 142 Visites à domicile
- Les entretiens familiaux psychologiques :
- 59 Rendez-vous parent-enfant, modalité d'accompagnement régulière pour 6 familles
 - 61 Rendez-vous parent (entretien individuel, guidance parentale), modalité d'accompagnement régulière voire principale pour 3 familles
 - 6 Rendez-vous fratrie, pour trois enfants du SESSAD
 - 5 Rendez-vous famille élargie (parents, grands-parents) :
 - 43 Visites à domicile

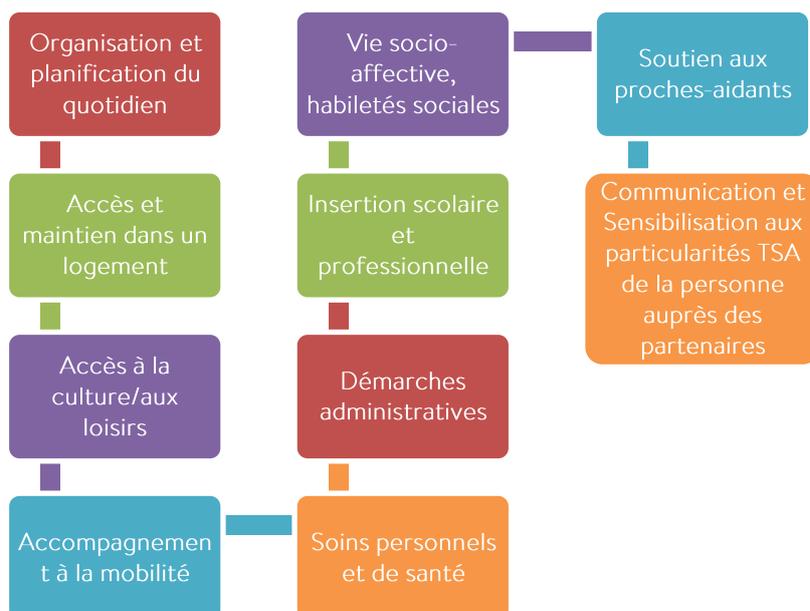
B. Les actions de proximité ancrées sur le territoire

1. Actions d'éducation à souligner en 2024

Focus SAMSAH

L'éducateur est le premier professionnel que rencontre l'adhérent. C'est avec lui que se crée en premier une relation de confiance par le biais de la période d'entretiens « faisons connaissance ». Par cette étape, une anamnèse de la situation et des attentes vont se dessiner, sur lesquelles le reste de l'équipe pluridisciplinaire va pouvoir s'appuyer. Une fois les évaluations réalisées par l'ensemble des professionnels, c'est en équipe et avec la personne que le projet d'accompagnement personnalisé va être élaboré. L'éducateur en est le coordinateur tout au long de l'accompagnement de la personne.

Les axes sur lesquels l'éducateur intervient sont multiples :



Focus SESSAD Petit Prince

➤ Le projet Orientation et Futuroscope



Plusieurs enfants et adolescents accompagnés rencontrent des difficultés pour se repérer dans l'espace urbain lorsqu'ils réalisent des trajets. Il est par ailleurs difficile pour certains d'adopter un comportement adapté et sécuritaire en tant que piéton.

Les principaux constats concernaient :

- Les difficultés de repérage dans l'espace
- La connaissance des règles de sécurité et du code de la route
- L'identification des situations de danger

Des demandes en ce sens ont été formulées par les jeunes et leurs parents, souhaitant accéder à davantage d'autonomie dans les transports en commun notamment (pour se rendre à l'établissement scolaire, rdv médicaux, effectuer des courses, rencontrer des amis...).

Les objectifs généraux lors de la mise en place du projet Orientation et Futuroscope :

Les objectifs généraux

- Généraliser le contexte spatio-temporel dans différents lieux
- Se repérer et se déplacer d'un endroit A à un endroit B
- Identifier des lieux précis dans la ville la plus proche de leur domicile (cathédrale, théâtre des arts, hôtel de ville, etc.)
- Trouver des stratégies adaptées à leurs particularités pour se repérer et les utiliser de façon plus fréquente (gps, panneaux, carte...), ce même dans les situations pouvant générer du stress ou comprenant de gros changements sur les trajets habituels (travaux, déviation, grève de bus, changements d'horaires)

En plus des séances organisées dans l'année, un mini-séjour au Futuroscope a été organisé sur la période estivale. Ce nouveau lieu leur a permis de se déplacer dans un cadre sécurisant, mais de retrouver la signalétique d'une ville (panneaux, fléchage au sol et sur poteaux, plan du site).

Ce camp a permis de travailler les objectifs principaux du Projet Orientation. En parallèle, ces deux jours ont permis d'impulser le travail d'objectifs sociaux :

- Echanger avec l'autre
- Prendre en compte les centres d'intérêt des autres
- Prendre en compte l'avis de l'autre
- Partager des temps de vie commune
- Respecter les règles de vie en communauté (hygiène, respect des uns et des autres, partage, horaires...)

2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats notables en 2024

Atelier Retraite de l'ESAT

En lien avec l'AFRESAT et en partenariat avec d'autres ESAT, 7 ateliers « bienvenue à la retraite » ont été organisés. Ces ateliers, animés par une sophrologue en présence de la coordonnatrice de parcours de l'ESAT, avaient pour objectif de préparer les travailleurs à la retraite en abordant la question du logement, de la santé, de l'administratif et maintien du lien social.

12 travailleurs ont bénéficié de ces ateliers

- 4 de l'ESAT IDEFHI
- 4 de l'ESAT du Pré la Bataille
- 4 de l'ESAT de l'ADAPT

L'ESAT IDEFHI a été ravi de permettre l'organisation de ces ateliers dans un cadre convivial en mettant à disposition des participants ; le lieu, l'interprète ainsi que l'accueil café ☺.

Les travailleurs ont pu faire connaissance avec d'autres travailleurs d'ESAT.



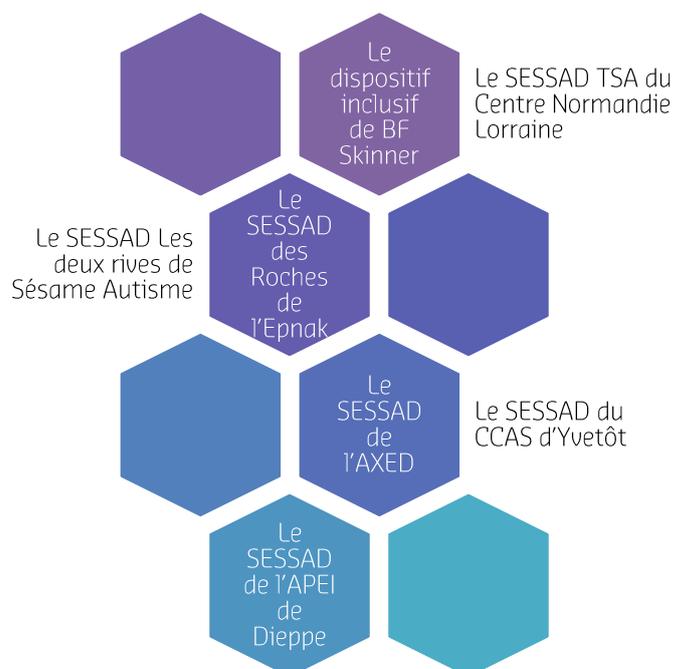
Focus SESSAD Petit Prince

Le SESSAD Petit Prince fait partie des deux réseaux de SESSAD du territoire.

Celui spécialisé dans les TSLA auquel appartient deux autres SESSAD :

- Le SESSAD TSLA du Centre Normandie Lorraine
- Le SESSAD Beethoven des PEP76

Celui spécialisé dans les TSA auquel appartient 7 autres SESSAD :



Afin de fluidifier le parcours des enfants en attente d'accompagnement par un SESSAD et de leur apporter la réponse la plus adaptée possible les rencontres et contacts sont multiples tout au long de l'année avec les autres SESSAD du territoire, spécialisée dans les TND.

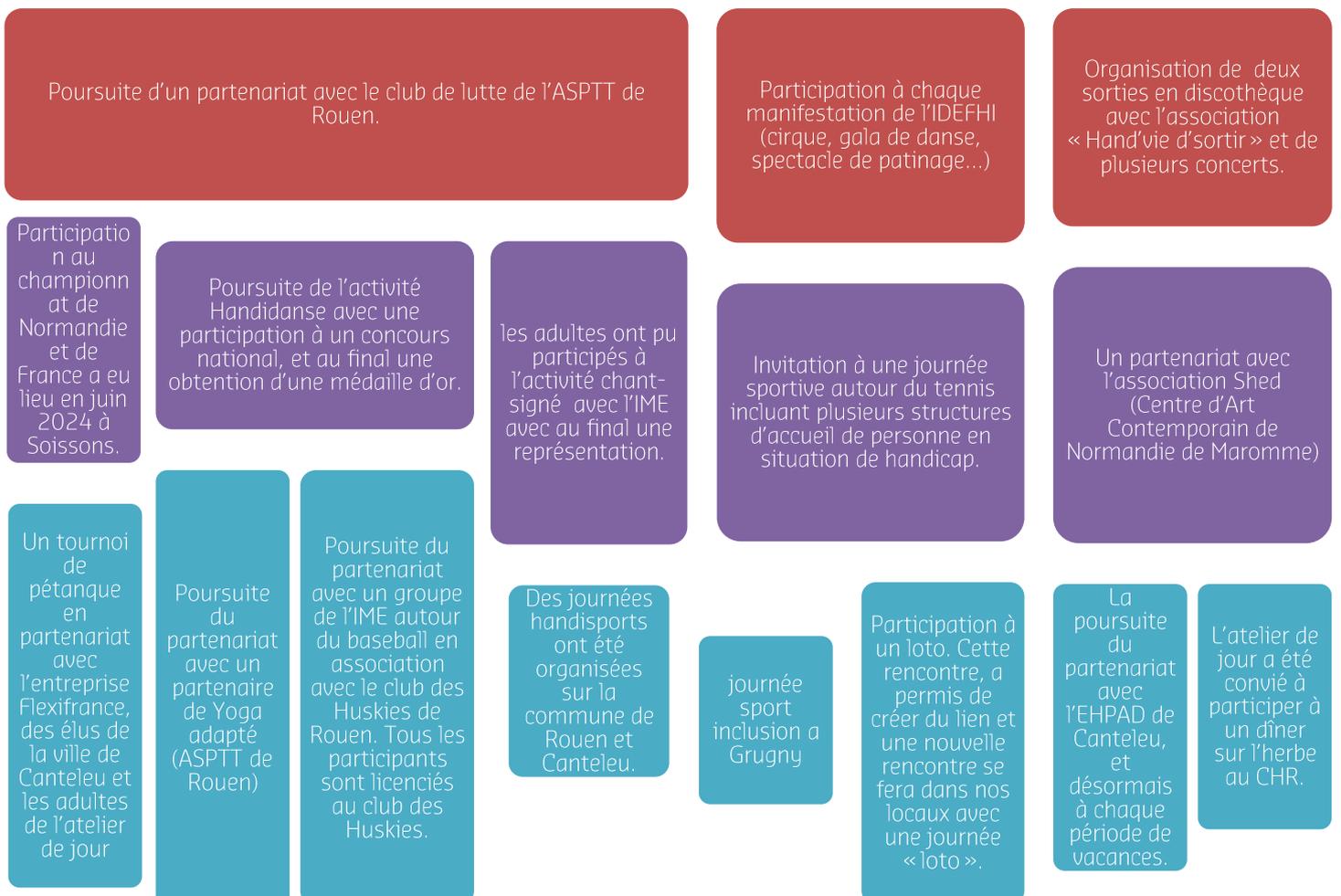
Des rencontres spécifiques à ce sujet se déroulent, réunissant les cadres des SESSAD, assistantes sociales, coordonnateurs et tout autre professionnel de chaque SESSAD intervenant dans le cadre de la gestion des listes d'attente.

En fin d'année 2024, des projets spécifiques sont envisagés avec chacun des réseaux, qui nécessiteront des rencontres supplémentaires en 2025 pour les développer.

En 2024 ont eu lieu avec le réseau des SESSAD TSLA :

- 3 rencontres listes d'attente
- 1 rencontre en présence du référent Viatrajectoire
- Echanges et partages de pratiques sur :
 - Modalités de sortie et service de suite
 - Notifications et délais de retour des dossiers
 - Procédures d'admission

Focus ATJ (EANM)



C. Les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels, ainsi que le développement durable.

Focus ESAT :

Cadre de vie

L'ESAT s'attache continuellement à l'évolution et l'amélioration du cadre de vie des agents et des travailleurs. Des aménagement et achats de matériels ont été effectués :

- Réaménagement de la salle de pause, et du bureau
- Achat de nouveaux vestiaires,
- Assainissement des pièces de vie et zones de production (peinture, plomberie, réfection des murs et plafond,...)
- Achat d'équipement et de matériel

En 2024 suite à un audit, un contrôle sanitaire ainsi qu'une évaluation externe menée par un cabinet externe sur l'ensemble des ateliers, l'alerte a été levée sur la vétusté avancée des locaux accueillant le pôle traiteur ainsi que sur un manque considérable d'espace ne permettant plus de répondre correctement à l'accueil des travailleurs, au besoin en stockage et production ainsi qu'au besoin d'espace de travail éducatif.

Développement durable

Très attaché au développement durable, qui fait partie de nos valeurs, nous le portons chaque jour auprès de nos clients et de nos travailleurs dans le cadre de notre accompagnement où chaque geste, chaque action, chaque façon de faire à son importance. Pour sensibiliser au mieux nos travailleurs, il est primordial d'inclure le développement durable dans nos pratiques professionnelles courantes, levier de l'apprentissage et de la construction identitaire professionnelle. Nos travailleurs sont pleinement sensibilisés sur les bonnes pratiques courantes telles le tri des déchets, l'économie d'énergie et l'anti gaspillage.

Lutte anti gaspillage : En tant que traiteur nous produisons en fonction des commandes afin de limiter le gaspillage. Dans cette même optique, nous cuisons nos viandes en portion individuelle en fonction du nombre exacte de plateaux repas et nous réutilisons les surplus des autres denrées pour la confection des plats préparés vendus au magasin ou pour certaines mignardises. Le choix de nos menus varie en fonction des légumes proposés par notre maraicher.

Nos préparations culinaires sont réalisées dans des quantités raisonnables ne favorisant ni l'excès de consommation, ni le gaspillage. Les portions de nos plateaux repas sont calibrées à 100g de

viandes/poissons et 150g d'accompagnement (hors plateau végétarien). Pour les cocktails nous préconisons aux clients pour éviter le gaspillage, une quantité raisonnable de 13 à 15 pièces maximum par personne et pour l'accueil café entre 2 et 3 pièces.

L'analyse des données proposées par notre outil de gestion « ePackPro » nous permet d'optimiser nos opérations quotidiennes, mieux contrôler nos stocks et réduire le gaspillage alimentaire. La digitalisation de l'application permet aussi de réduire de manière très conséquente la consommation de papier.

Un projet de récupération des eaux est en cours de réalisation sur les ateliers horticulture et maraichage. Ce projet participera à limiter notre impact environnemental.

Gestion des déchets: Nous disposons de tous les équipements et matériel nécessaires pour proposer la mise à disposition, et l'entretien de vaisselle non jetable. Pour nos prestations traiteur sans service, nous utilisons des emballages et de la vaisselle en matière recyclable et des serviettes écolabel en ouate recyclée.

Focus Unité TSLA

➔ Poursuite des travaux bâtiment 46

En août 2024, la première partie des travaux des sanitaires du bâtiment 46 a débuté avec l'installation d'un sanitaire PMR (Personne à Mobilité Réduite). En février 2024, la seconde étape se poursuit avec la réfection des lavabos, pose de komacel sur les murs, remplacement luminaires. Ces travaux se poursuivront en avril avec la peinture du plafond, pose de faïence et revêtement au sol.

Focus EANM

Mise en place d'actions au sein de l'EANM

- Ramassage des déchets au sein de l'IDEFHI et dans les rues de Canteleu.
- Sensibilisation au tri des ordures ménagères.
- La réfection sur le dernier trimestre des canalisations a eu lieu au FH collectif sur le dernier trimestre et a mis fin à plus de cinq ans de fuite
- Le wifi fonctionne depuis 2023 ce qui permet l'usage de l'ordinateur portable avec les usagers. Mais les contraintes liées à la sécurité empêchent l'accès sur les supports des usagers malgré les codes d'accès....

Focus FH :

➔ Silao

L'outil Sil'Age est devenu Silao, il est de plus en plus utilisé pour communiquer et tracer les évènements ou observations concernant les usagers. Les formations internes ont permis de répondre aux questions des équipes et rendre l'outil plus maniable dans le quotidien.

Courant 2024, les ordonnances, carte mutuelle et vitale des adultes sur l'outil Silao ont été enregistrés au FH diffus. Le FH de Canteleu le fait également et de manière globale, les journées sont tracées sur Silao , ainsi que les rendez-vous sur l'agenda électronique.

L'équipe du FH diffus constate que cet outil à un caractère chronophage. Cependant, un intérêt pertinent y est admis concernant le suivi médical des adultes. En effet, malgré le fait qu'il soit parfois difficile de retrouver les éléments, cela permet de pouvoir concentrer toutes les informations en un seul lieu ressource.

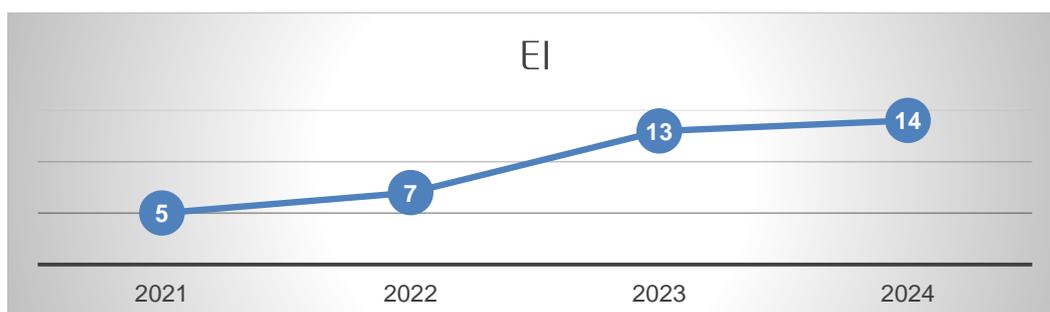
➔ FH Collectif : Espace de vie travaux

Les problèmes récurrents ces dernières années se sont poursuivis entravant la prise en charge : fuites avec temps de réparation plus ou moins long réduisant l'espace de vie, fuites dans une des chambres coulant en dessous marquant le plafond de la salle commune. Fuite endommageant la SSI du bâtiment

En lien avec la DCVT, des Travaux sur la plomberie et le réseau de chauffage ont été réalisés de Septembre à Novembre 2024 pour résoudre définitivement ses soucis et apporter un confort de travail aux agents, ainsi qu'un lieu de vie plus agréable aux usagers.

D. Les actions de gouvernance basées sur la participation des publics et sur la démarche qualité.

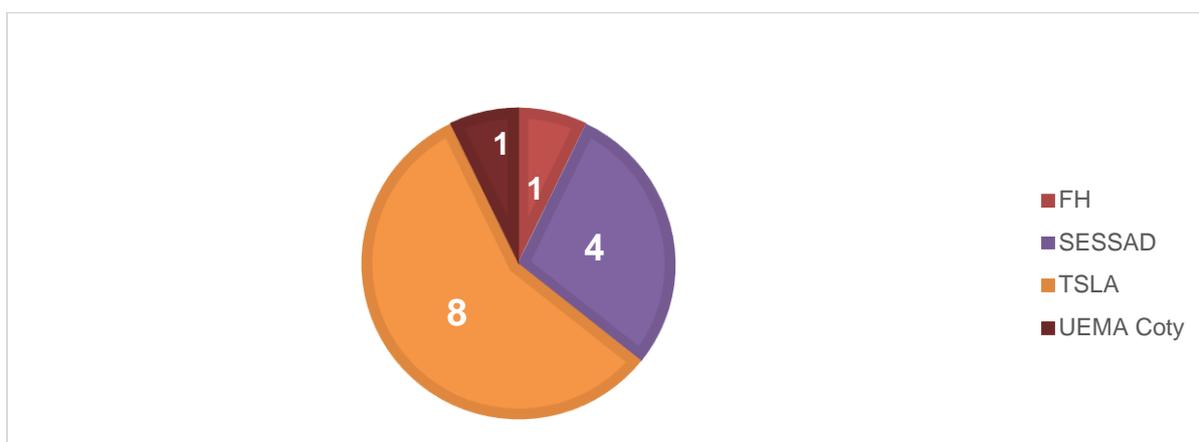
➔ Observatoire des Évènements indésirables



Le nombre d'EI reste stable depuis 2 ans, mais ce nombre reste plus élevé que les années antérieures. Les informations sont toujours discutées et étudiées en amont de l'information d'EI. La Direction du CFT communique et sensibilise les équipes sur la réalisation des EI.

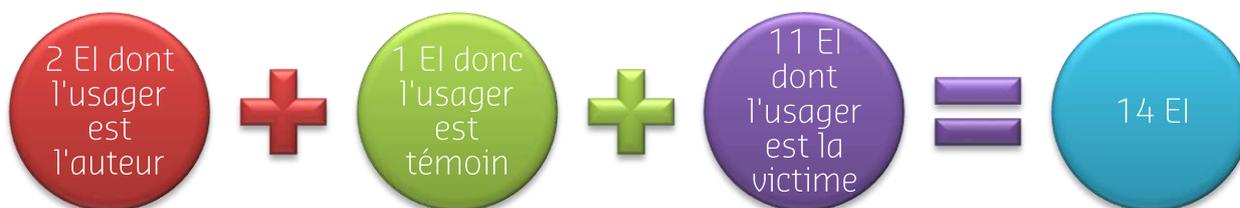
Ces informations sont maintenant rentrées directement sur l'outil SILAO, cela permet une traçabilité plus importante et de compléter les dossiers des usagers, sur une même base de donnée.

Ces incidents sont répartis par Unité :



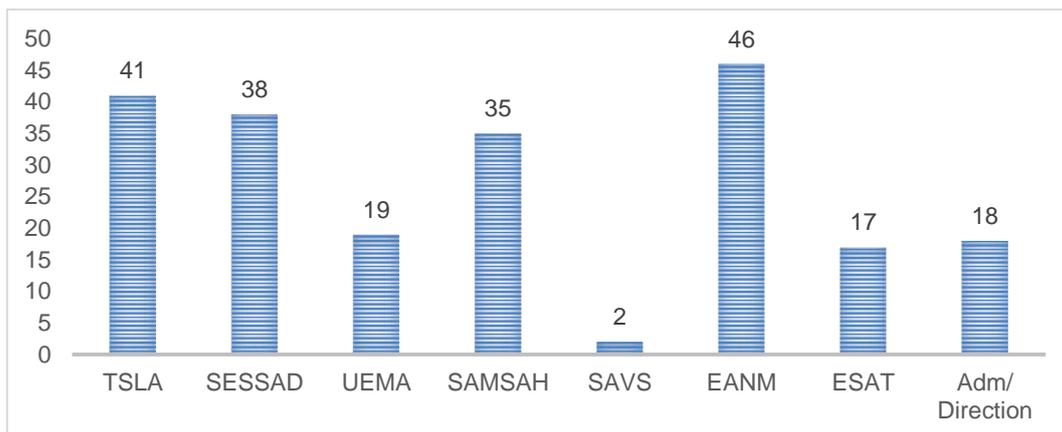
Sur les 10 unités du CFT, 4 ont fait l'objet d'EI sur l'année 2024. Les unités enfants sont les plus impactés par ces informations qui s'avèrent préoccupantes pour les jeunes accompagnés.

L'implication dans ces EI :



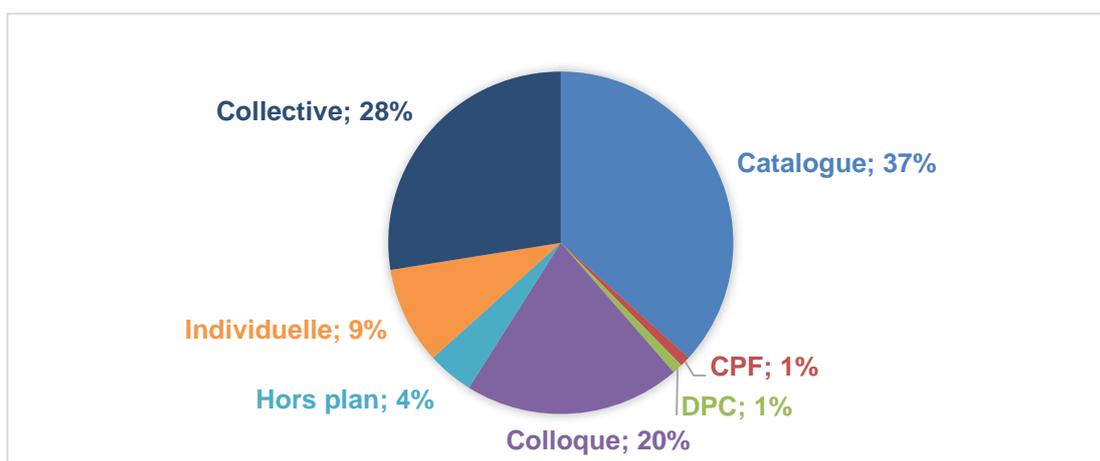
→ Les formations et stages

Répartition du nombre d'agent ayant réalisé une formation par unité

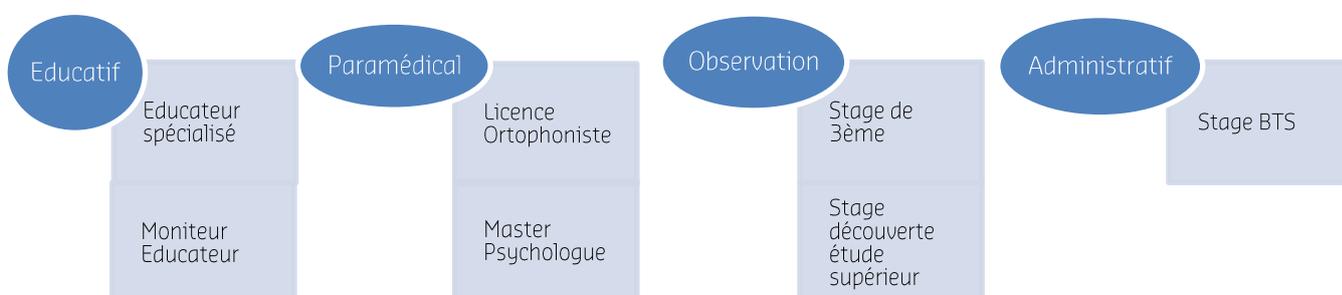


Comme chaque année, le plan de formation a été travaillé en équipe de direction pour répondre au plus grand nombre de demande. Il permet aux professionnels de faire évoluer leur pratique en lien avec les publics que nous accompagnons.

Le CFT dispose d'une enveloppe formation utilisée selon les besoins internes et les souhaits des agents.



En 2024, 13 nouveaux stagiaires ont pu découvrir les unités du CFT.



→ Evaluation Externe

L'évaluation quinquennale des établissements ou service social ou médico-social (ESSMS) a pour objectif d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies, au regard des exigences du référentiel national de la Haute Autorité de Santé.

Le Centre François Truffaut a été évalué courant mai 2024, pour chacune de ses unités durant 15 jours.

La démarche

- Depuis [la loi du 2 janvier 2002](#) rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.
- Son objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.
- [La loi du 24 juillet 2019](#) a fait évoluer les missions de la HAS
- Les évaluations de la qualité des ESSMS ne sont pas des missions d'inspection ou de contrôle ni des contrôles de conformité aux normes.
- Elle est réalisée tous les 5 ans par un organisme extérieur habilité

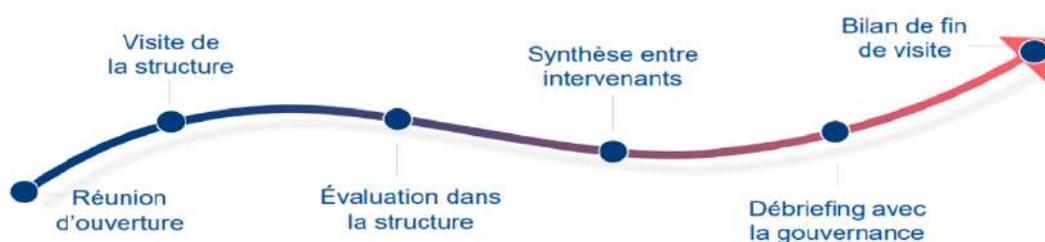
Réalisation

Période de 2 semaines: du 13 au 28 mai 2024

Le CFT est composé de 7 numéros Finess = 7 évaluations = 7 rapports

Les étapes clés

- Le planning détaillé du déroulé de la visite d'évaluation (séquences et durée) est défini conjointement par l'organisme et l'ESSMS.
- 6 grandes étapes sont identifiées :



CFT: Premier Service évalué



Pendant cette phase évaluative de 15 jours, des actions correctives ont été réalisées en cours d'évaluation permettant à certaines unités de se mettre en conformité (droit à l'image, affichages, respect de la dignité de la personne...).

- Le cabinet ARFOS a pu constater la réactivité du CFT et les propositions d'amélioration proposées

Parmi les 18 critères impératifs, qui s'imposent aux professionnels et à l'établissement, le Cabinet ARFOS a relevé 12 critères concernant l'ensemble les unités avec une cotation inférieure à 3.

- Chaque unité a été évaluée sur les 18 critères impératifs

Réalisation de 7 rapports :

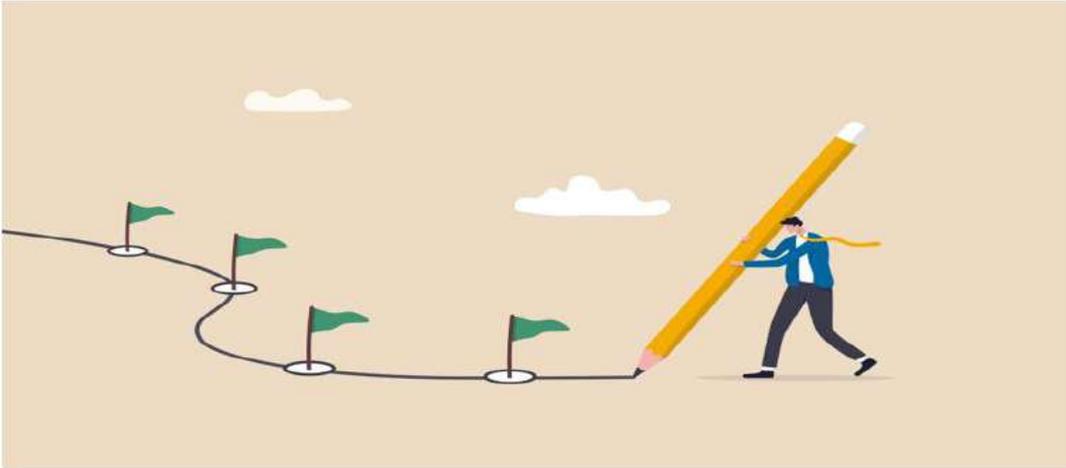
Les 7 rapports donnent à voir des spécificités de fonctionnement inhérentes à la grande diversité du CFT mais également des similitudes sur des grandes tendances d'axes d'amélioration telles que la RGPD et la sensibilisation et la réflexion éthique au sein du service.

Par ailleurs, il est à souligner que toutes les unités se sont vues féliciter par des notes de 3, 4 et des étoiles pour les critères liés directement à la qualité de l'accompagnement des usagers et de leurs proches aidants.

Après réception de ces rapports, la chargée de mission qualité de l'IDFHI et l'adjointe de direction du CFT ont réalisé un plan d'action pour agir au plus vite sur les critères impératifs, la plupart étant des sujets à traiter au niveau transversal à l'IDFHI et concernant donc l'intégralité des services de l'établissement.

Puis, de leurs côtés, les cadres et référents qualité de chaque unité ont préparé un plan d'action pour les critères non impératifs dont les notes étaient égales ou inférieures à 2. Chaque équipe a ensuite validé son plan d'action. Ceux-ci seront mis en commun et validés en équipe de direction en début d'année 2025, pour une information et un suivi par le Copique du CFT par la suite.

Suivi du plan d'action



Le suivi de 2 plans d'actions, critères impératifs et non impératifs, se fera dans le cadre du COPIQUE (COmité de Pilotage QUalité et Ethique) du CFT.

Les axes d'amélioration seront aussi pris en considération dans l'élaboration du projet de service.

→ Evaluation de l'Education Nationale

Unité TSLA : conformément aux directives nationale, l'unité a été évaluée.

Les modalités de création et de fonctionnement des « unités d'enseignement » sont explicitées dans le décret du 02 avril 2009 et de l'Arrêté du 02 avril 2009

L'évaluation des unités d'enseignement est un processus d'apprentissage collectif qui vise et doit participer à l'amélioration :

- Du service public d'enseignement
- De la qualité des apprentissages
- Du suivi des élèves
- De la réussite éducative des élèves et leur vie dans l'établissement en interne et en externe

La première phase d'auto-évaluation a été réalisée par la transmission en 2023 d'un rapport élaboré en équipe pluridisciplinaire du fonctionnement de l'unité TSLA.

La seconde phase a été réalisée le 19 avril 2024 sur site en présence des évaluatrices de l'ARS et l'inspectrice de l'Éducation Nationale pour le pôle inclusif, circonscription ASH-2

→ Le COPIQUE

Le Comité de pilotage qualité du CFT s'est réuni 4 fois en 2024 pour traiter des thématiques suivantes :

- Les questionnaires de satisfaction

Suite à l'actualisation de sa procédure de passation des questionnaires de satisfaction aux usagers du CFT en 2023, le Copique a, comme prévu, passé de nouveau les questionnaires en juin 2024. Les questionnaires sont désormais directement sur Ageval et transmis aux personnes accompagnées et à leurs familles par le biais d'un lien internet.

Suite à cette deuxième passation, l'équipe du Copique a décidé de supprimer cet outil pour les foyers d'hébergement de l'EANM. En effet, cette fois encore, aucune action d'amélioration de la qualité n'a pu être définie suite à l'analyse des résultats. L'outil n'est pas adapté au public. D'autres modalités permettant de développer la participation des usagers devront être déterminées pour ces unités.

D'autres questionnaires ont simplement été modifiés, afin d'adapter davantage la question à la compréhension du public.

Enfin, les plans d'action par unité ont été réalisés par les équipes, sous le pilotage des référents qualité du Copique.

Suite à cette deuxième passation, il apparaît que les équipes n'ont plus besoin du pilotage centralisé par le Copique, ni de son éclairage et de son aide en matière de définition d'un plan d'action. Les équipes semblent désormais rôdées à l'exercice, qu'elle réalise en toute autonomie, grâce notamment à l'implication des référents qualité.

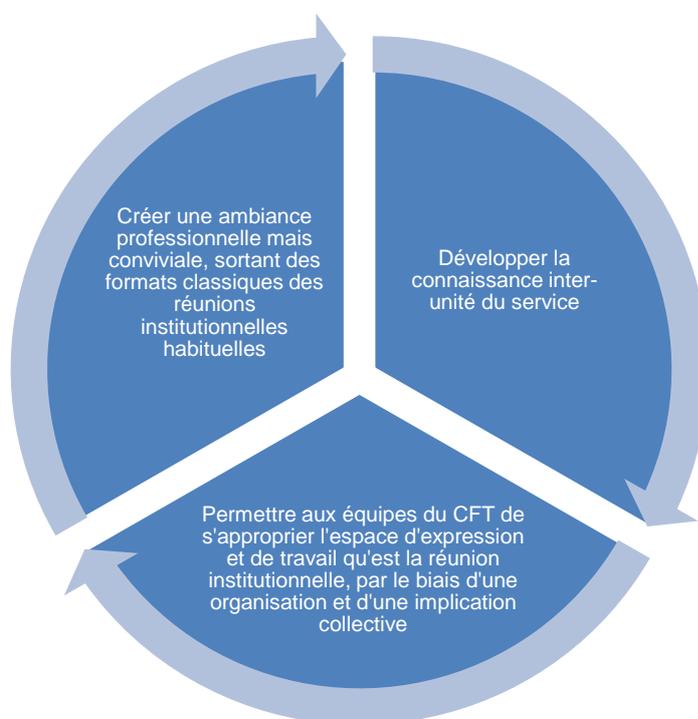
Sera donc à déterminer à l'avenir s'il est toujours utile que le Copique centralise la passation, les analyses et le suivi des plans d'action des questionnaires.

- La réunion institutionnelle de novembre 2024

Depuis 2020, le Copique avait pu traiter l'intégralité des sujets qualité en attente par les équipes du CFT. Ne restait qu'un objectif du projet de service, déjà partiellement réalisé, revenant régulièrement dans les demandes et attentes des professionnels. Celui-ci concerne la connaissance inter-unité du CFT. En effet, les équipes réalisent des missions différentes, sur des territoires éloignés les uns des autres et auprès de publics variés. Elles ont peu l'occasion de se croiser et méconnaissent les réalités de travail et les prestations offertes aux usagers par les autres unités de leur propre service.

Ainsi, dans cet objectif et dans une visée participative, les membres du Copique se sont vu confier la mission d'organiser la réunion institutionnelle, avec une présentation de chaque unité du service par les équipes elles-mêmes.

Les objectifs :



Chaque unité a ainsi créé un support de présentation de son travail, de son public et/ ou d'une action phare menée au sein de son unité.

Le midi, un magicien est venu animer le repas préparé par l'ESAT.

Ce moment fut très apprécié de tous, émouvant par les témoignages des personnes accompagnées et riche en découverte pour tous des moments partagés par les collègues avec leur public.

Conclusion : Perspectives

L'année 2025 s'annonce dense et enrichissante pour le CFT, de nombreux projets sont planifiés et vont voir le jour.

Chaque collaborateur aura son rôle dans la construction des différents projets, de nombreux groupes de travail vont être mis en place, ainsi qu'une information continue sur l'avancée des travaux de ceux-ci.

- **La création d'un pôle TND**

Afin de répondre aux objectifs de visibilité interne comme externe, d'affichage des compétences TND de l'IDFHI, en cohérence avec la nouvelle gouvernance, tout en proposant des organisations équilibrées et opérationnelles, la création du pôle TND est au cœur de l'année 2025, avec la nomination d'une pilote chargée de la création de celui-ci.

- **La création d'un pôle adulte**

Dans le cadre de son évolution en 2 pôles, le CFT va travailler sur la création de son pôle adulte en prenant en compte l'évolution des usagers et des accompagnements à mettre en place afin de répondre aux besoins.

- **Intégration d'un établissement autonome : les Fougères**

L'IDFHI a été sollicité par le Département de la Seine Maritime pour effectuer l'intérim de l'établissement les Fougères. Cet établissement réalise 2 modalités d'accueil : un atelier de jour et un foyer d'hébergement. L'intérim a lieu sur l'année 2025. Les Fougères seront ensuite intégrées au CFT. Le service doit préparer son arrivée.

- **Etude PHV**

Le vieillissement du public accompagné par nos services nécessite un repérage précoce et appelle des actions de prévention pour retarder ou atténuer les effets.

C'est dans cette optique qu'une étude sera réalisée sur l'année 2025, afin de préparer des projets adaptés aux parcours de vie.

- **CPOM**

L'année 2025 est également marquée par le bilan de l'ancien CPOM et l'écriture du nouveau CPOM 2026-2030.

Chaque service doit y inscrire sa trajectoire et les actions qui en découlent.

La création des 2 pôles fera office de ligne de conduite.

- **Projet de service**

Pour lier la réflexion éthique et la réflexion autour de l'accompagnement, les valeurs sont déclinées en principes d'actions. Les actions affirmées dans le projet de service, accompagneront les défis à relever pour les 5 prochaines années en lien avec le projet d'établissement.

GLOSSAIRE



A.T.J. : Atelier de Jour

AED : Aide Educative à Domicile

AESH : Accompagnant d'élèves e situation de handicap

ARS : Agence National de Santé

ASH : Adaptation Scolaire Handicap

ASS : Assistante Sociale

ATMP : Association Tutélaire des Majeurs Protégés

CDI : Contrat Duré Indéterminé

CESF : Conseiller Economique Sociale et Familiale

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMS : Centre Médico-Social

CVS : Conseil à la Vie Sociale

DEA : Dispositif Emploi Accompagné

DPA : Direction Politique d'Accompagnement

DPC : Développement professionnel continu

DRAS : Déplace Remplacer Ajouter Supprimer

E.A.N.M. : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

E.S.A.T. : Établissement et Services d'Aide par le Travail

EMAS : Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

ETP : Equivalent Temps Plein

F.H. : Foyer d'Hébergement

FALC : Facile à lire et à Comprendre

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FATESAT : Fond d'Accompagnement à la transformation des Esat

FIRAH : Fondation Internationale de la recherche Appliquée sur le Handicap

FSL : Fond de Solidarité Logement

HR : Handicap Rare

IME : Institut Médico-Éducatif

L'ADAPT : L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

L'AIVS : Agence Immobilière à Vocation Sociale

LSF : Langues des Signes Française

MDPH : Maison Départementale des personnes Handicapées

MISPE : Mise en situation professionnelle en établissement et service d'aide par le travail

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PAI : Projet d'accueil individualisé (document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité)

PAP : Projet d'Accompagnement Personnalisé

PEC : Parcours Emploi Compétence

PHV : Public handicapé vieillissant

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

S.A.M.S.A.H. : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

S.A.V.S. : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

S.E.S.S.A.D. : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SMART : Spécifique (contextualisé), Mesurable (facile à évaluer), Atteignable (tenant compte ainsi des compétences et du niveau de développement de chaque enfant), Réalisable, Temporalisé (atteignable en un an)

SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat

SVP Bouger : Plateforme de mobilité Solidaire Rouen Métropole

TDAH : Troubles Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

TDI : Troubles du Développement Intellectuel

TND : Troubles du Neuro-Développement

TSA : Troubles du Spectre Autistique, TSLA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

U.E.M.A : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

UEE : Unité d'Enseignement Externalisée

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

VARS : Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

